

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

M 01139 - 357 - F: 3,00 €



INTERVIEW
ENTRETIEN AVEC
ALAIN JUPPÉ

DOSSIER
COOPÉRATION
FRANCO
ALLEMANDE

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

- 4** Interview d'Alain Juppé ministre d'Etat, ministre de la Défense et des Anciens Combattants
- 6** Vœux du chef d'état-major des armées

FORCES EN ACTION

- 8** Les marins s'aguerrissent avant l'Afghanistan
- 14** Les Opex en bref
- 16** Portfolio
- 18** Portrait: un bidou qui vit son rêve

MODERNISATION

- 20** Metz, nouvelle BdD

FOCUS DÉFENSE

- 24** Des policiers afghans à Saint-Astier pour entraîner les gendarmes
- 28** Opération Atalante : Interview du contre-amiral Coindreau
- 32** Cruzex V : La valse à trois temps de la préparation
- 36** Fin de la mission Agapanthe pour le *Charles-de-Gaulle*
- 38** Fiche technique : le commandement interarmées des hélicoptères

- 40** L'Institution nationale des Invalides, un centre polyvalent
- 44** Repères

DOSSIER

- 46** Coopération franco-allemande : la défense européenne en toile de fond
- 48** Un bataillon allemand prend ses quartiers en Alsace
- 50** Une relation dynamique et exemplaire pour l'Europe
- 53** Une pionnière, la BFA
- 56** Pour une industrie de défense européenne forte

INDUSTRIES ET TECHNOLOGIES

- 60** Les lauréats du prix de l'Audace 2010

PERSPECTIVES

- 64** Document
- 65** Histoire

KIOSQUE

- 66** Sélection

2011

Interview d'Alain Juppé ministre d'Etat, ministre de la Défense et des Anciens Combattants

4 INTERVIEW

Alain Juppé, ministre d'Etat, ministre de la Défense et des Anciens Combattants
Le ministre s'adresse à la communauté Défense.

FOCUS défense

AFGHANISTAN

Des policiers afghans à Saint-Astier pour entraîner les gendarmes

24 FOCUS DÉFENSE

Des policiers afghans à Saint-Astier
Des gendarmes européens s'entraînent à leur futur rôle de *Police Operational Mentoring and Liaison Team* avec des policiers afghans en Dordogne.

DOSSIER

COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE

LA DÉFENSE EUROPÉENNE EN TOILE DE FOND

46 DOSSIER

La coopération franco-allemande
Éléments moteurs dans la construction européenne, les deux pays insistent sur la nécessité d'une Europe de la défense forte.

ARMÉES D'AUJOURD'HUI. Directeur de la publication: Laurent Teisseire. **Directeur de la rédaction:** colonel (terre) Benoît Trochu. **Chef du bureau de la rédaction:** lieutenant-colonel (air) Nicolas Martin. **Rédacteur en chef:** chef d'escadron (terre) Olivier Destefanis. **Rédacteur en chef adjoint:** capitaine (terre) Anne-Lise Llouquet (01 44 42 48 01). **Conception graphique:** Daniel Kell. **Secrétariat de rédaction:** Juliette Démoutiez, Yves Le Guludec. **Chef des reportages:** sergent-chef (terre) Alban Vasse (48 02). **Rédaction:** Carine Bobbera (48 07), enseignante de vaisseau (marine) Cynthia Glock (40 04), aspirant (marine) Barthélemy Gruot (45 83), Samantha Lille (47 27), Éléonore Krempff (44 35), Aude Le Calvé (33 18), Nelly Moussu (46 29), Virginie Sandrock (55 05), Linda Verhaeghe (48 26). **Prestations intellectuelles:** J.-C. Jaeger, T. Widemann, Rouge Vif. **Service photo:** adjudant-chef (air) Bruno Biasutto (47 44), CCH (terre) Jean-Jacques Chatard (48 35), Christophe Deyres (48 35), CCH (terre) Christophe Fiard (48 40). **Directeur de fabrication:** Serge Couplier (01 44 42 32 42). **Photogravure:** Open Graphic Media. **Impression et mise en page:** Circleprinters. **Routage:** CRP Commission paritaire n°0211 B05686. **Dépôt légal:** février 2003. Dicod - Ecole militaire - 1, place Joffre - 75007 Paris. **Contact publicité (ECPAD):** Thierry Lepsch : 01 49 60 58 56 / thierry.lepsch@ecpad.fr **Abonnés (ECPAD):** 01 49 60 52 44 / routage-abonnement@ecpad.fr **Diffusion:** 01 44 42 32 42 / serge.couplier@dicod.defense.gouv.fr. Photo de couverture: ECPAD

2011

Après deux mois à la tête du ministère de la Défense et des Anciens Combattants, quel regard portez-vous sur votre ministère ?

Je ressens quotidiennement l'honneur d'être à la tête de ce ministère. A chacun de mes déplacements sur le terrain, en France ou à l'étranger, j'ai constaté le professionnalisme, l'efficacité et l'engagement des membres de la communauté de défense, militaires et civils. Nos soldats risquent leur vie pour assurer la sécurité des Français et défendre les valeurs de la France. J'éprouve une profonde reconnaissance pour nos 22 soldats tombés l'an dernier au service de la France, mais aussi pour nos blessés qui nous offrent une véritable leçon de vie à travers leur détermination et leur volonté. J'ai également pu constater l'attachement des associations et fondations du monde combattant aux valeurs qui sont les siennes, valeurs de fraternité, de sens du devoir et d'amour de la France.

Quelles priorités fixez-vous pour votre ministère en 2011 ?

Ma première priorité est de réussir la réforme de notre outil de défense. Extrêmement ambitieuse, elle place la défense au premier rang des acteurs de la réforme de l'Etat. 2011 sera une année charnière avec une feuille de route exigeante : généralisation des bases de défense, poursuite des restructurations territoriales, signature du contrat de partenariat pour le projet Balard ou encore réorganisation du service de santé des armées. La réussite de cette réforme est liée à son appropriation par l'ensemble de la communauté de défense, dans une logique de proximité des hommes et des territoires et une démarche permanente de concertation.

La deuxième grande priorité que je fixe pour 2011 est de donner un nouvel élan à l'Europe de la défense. Dans un monde qui demeure imprévisible et dans une logique de rationalisation des capacités et des moyens, nous avons besoin d'une Europe politique forte, capable de faire entendre sa voix dans le monde

et de se doter de moyens de défense communs. Cette ambition doit se concrétiser au niveau bilatéral, par la mise en œuvre des décisions prises dans le traité franco-britannique signé le 2 novembre dernier, et par la poursuite du renforcement en cours du partenariat de défense franco-allemand. Elle doit aussi se traduire par une relance de la politique européenne de sécurité et de défense dans laquelle je veux personnellement m'impliquer.

Ma troisième priorité est de renforcer l'industrie de défense. L'industrie de défense est un secteur important pour notre économie nationale. Elle a besoin d'orientations claires, permettant à notre base industrielle d'anticiper et de répondre au mieux aux besoins de long terme des armées. Cette recherche de cohérence passe également par un soutien marqué aux petites et moyennes entreprises du secteur et une impulsion donnée aux exportations de défense, qui incitent les entreprises à un effort de compétitivité et renforcent le potentiel de croissance de notre économie. Enfin, dans un contexte de concurrence accru, nous devons avant tout préserver l'avance technologique de nos entreprises et protéger nos innovations, par une politique de recherche et développement et une politique de dépôts de brevets ambitieuses.

Quels défis opérationnels pour nos forces en 2011 ?

Le premier défi est la lutte contre le terrorisme international. En Afghanistan, où nous poursuivons en 2011 nos efforts de formation des forces de sécurité et de sécurisation ainsi que le développement des districts qui nous sont confiés. Notre objectif est de commencer dès cette année à transférer la responsabilité de la sécurité de ces districts aux Afghans, conformément aux décisions du sommet de Lisbonne. Mais aussi au Sahel, où nous sommes également déterminés à lutter contre toutes les formes de terrorisme.

Interview d'Alain Juppé ministre d'État, ministre de la Défense et des Anciens Combattants



Notre deuxième défi est la protection de nos ressortissants, partout où ils pourraient être menacés. Je pense notamment à la République de Côte d'Ivoire, où les 950 soldats de la force Licorne sont pleinement mobilisés pour remplir cette mission.

Quelle place pour la défense dans la vie de la cité ?

Elle est essentielle dans le domaine de l'égalité des chances, où les armées, fidèles à leur tradition d'intégration et de promotion sociale, disposent de savoir-faire remarquables. Nous poursuivrons nos efforts en 2011 dans ce domaine. Je souhaite également

donner un nouvel élan à notre politique de développement durable pour valoriser notre comportement déjà exemplaire. Cet engagement au cœur de la vie de la cité contribue à renforcer le lien armée-nation. A cet égard, je veillerai à soutenir le travail essentiel que mènent les fondations et les associations du monde combattant dans le domaine de la mémoire. Je suis également déterminé à soutenir la démarche de sensibilisation des jeunes aux enjeux des grands conflits du xx^e siècle et à renforcer les liens avec les collégiens, les lycéens et les étudiants.

Propos recueillis par la rédaction



Officiers, sous-officiers et officiers mariniers, soldats, marins et aviateurs, personnel civil des armées.

Mes vœux en ce début d'année s'adressent à vous tous qui appartenez à la communauté militaire, notre communauté.

La communauté militaire repose sur des valeurs, des traditions qui sont essentielles au sens que nous donnons à notre engagement : elles sont le ferment de notre fraternité d'armes et le ressort des forces morales qui nous animent pour le service de notre patrie.

L'essence de notre état de militaire détermine le sens de notre action. Mais nous devons également veiller à ce que notre action soit comprise. Force est de constater la distance croissante qui nous sépare du monde civil.

Or, nous ne devons pas laisser la séduction des concepts d'approche globale, du continuum sécurité défense ou la tentation du tropisme sécuritaire, faire oublier que les armées sont d'abord conçues pour faire la guerre.

Les guerres irrégulières, asymétriques ou hybrides d'aujourd'hui sont toujours des guerres. L'usage de la force, d'une force coercitive pour un combat dur qui génère des larmes et du sang est une réalité.

C'est ce combat, c'est ce type de guerre que nos soldats endurent aujourd'hui en Afghanistan. C'est celui que nos forces viennent de connaître au Niger. C'est celui qu'ils pourront encore endurer demain sur d'autres théâtres d'opérations.

Aujourd'hui, nos concitoyens sont assez loin de nos préoccupations. Ils s'intéressent peu à la grandeur de notre engagement et à la véritable nature des opérations de guerre que nous conduisons.

S'il appartient à chacun de nous de ne pas oublier les devoirs qui incombent à notre Etat, il nous appartient aussi d'éclairer nos concitoyens sur le sens de nos actions, sur le sens de notre engagement et de partager avec nos proches notre esprit de défense. Il nous appartient de faire des questions de défense, non un enjeu, mais un sujet au cœur de la cité. L'année

2010 aura été une année de prises de conscience. Prise de conscience que la crise financière et économique nous a rendus vulnérables, nous, les armées, mais aussi l'ensemble des nations européennes désormais interdépendantes et fragilisées, économiquement et socialement.

Dans ce contexte économique, l'Europe de la défense désarme dans un monde qui réarme.

Le traité de coopération franco-britannique en matière de défense signé le 2 novembre dernier doit servir d'exemple, de moteur pour des coopérations d'un nouveau type qui pourraient redonner du souffle à la défense européenne.

Prise de conscience aussi que nous avons atteint les limites de notre système militaire, et qu'il nous faut penser autrement pour faire différemment. C'est l'enjeu de la réforme de l'Otan, du traité franco-britannique, de la transformation globale que nous avons engagée dans le cadre de la RGPP et du Livre blanc.

L'année 2011 que nous abordons sera une année difficile parce qu'une année de transitions.

Dans le domaine opérationnel tout d'abord, nous aurons à conduire la suite du processus de la transition en Afghanistan, pour transférer aux Afghans la responsabilité de leur propre sécurité. Nous avons initié ce processus à Kaboul en 2008, nous allons le poursuivre en Surobi en 2011.

Au Kosovo, nous poursuivons la mise en œuvre de la transition avec le passage à Gate 2 au début de cette année.

Au Liban, la transition se traduit par la réorganisation du dispositif de la Finul et donc l'évolution de notre mission.

Ensuite, 2011 est la période dite de transition pour la transformation des armées engagée depuis 2008.

2011 est l'année des Bases de défense (BdD). Chantier le plus emblématique de la transformation, il est aussi celui qui bouleverse le plus profondément les armées. C'est le chantier qui exige le plus d'efforts et d'initiatives pour créer un soutien de proximité efficace.

Vœux du chef d'état-major des armées

La superposition, pendant un temps, des modèles ancien et nouveau, entraînera des dysfonctionnements. Il nous faudra, il vous faudra trouver rapidement les bonnes solutions et les adapter localement pour préserver nos capacités opérationnelles. Enfin, 2011 sera l'année de la transition budgétaire : c'est la dernière année qui respecte globalement la loi de programmation militaire 2009-2014.

Au-delà, nous participerons à l'effort collectif pour réduire la dette publique. Mais, vous le savez, vous le comprenez, cet effort est un effort de solidarité nationale.

La dette publique est un enjeu stratégique. Nous nous devons de participer à sa réduction ; nous devons entamer les travaux nécessaires pour absorber les conséquences de ces contraintes financières et consolider le socle de notre transformation.

2011 sera une année difficile, car les transitions sont toujours difficiles. Je souhaite pour autant qu'elles soient propices aux remises en question, à la réflexion. Il nous faut impérativement sortir de la tyrannie du présent pour éclairer l'avenir et donner du sens à notre action. Cette réflexion est essentielle pour la cohérence de notre outil de défense, pour les forces morales de nos armées, pour l'avenir de nos modèles de forces.

Enfin, pour conclure, je souhaite rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre patrie, vingt-deux militaires en 2010. Je souhaite rendre hommage à nos blessés qui sont marqués dans leur chair, à leurs camarades de combat, à leurs familles et à leurs proches mais aussi à vos familles et à vos proches. C'est d'abord à eux que nous devons le succès de nos opérations. C'est pour eux que nous avons le devoir de l'excellence et de l'exigence dans l'exercice de nos fonctions.

Nous avons devant nous une année de défis : la cohésion de notre communauté militaire nous permettra d'être opérationnels, ensemble.

Amiral Edouard Guillaud



ARNAUD ROINÉ/JECPAD/EVA



Les marins s'aguerrissent avant l'Afghanistan

De tous grades et de toutes spécialités, ils ont suivi pendant une semaine le stage d'aguerrissement et de mise en condition opérationnelle (Sacops) à l'Ecole des fusiliers marins de Lorient. Une qualification désormais obligatoire pour tout militaire devant être déployé comme « personnel isolé » sur le théâtre.

Par Cynthia Glock - Photos : Jean-Jacques Chatard / Dicod





« Les stagiaires doivent acquérir des réactions et des réflexes qui leur permettront d'assurer leur propre protection sans être un poids pour les unités au sein desquelles ils seront insérés. »

Ci-dessus :

Pendant une semaine les stagiaires de tous grades et de toutes spécialités (personnel d'état-major Otan, médecin, journaliste...) ont enchaîné les instructions militaires : tir, combat, cours sur les engins explosifs, secourisme, sensibilisation aux effets psychologiques du stress au combat...

Ci-contre :

Au cours d'un déplacement en véhicule, les militaires sont contraints de débarquer et de continuer leur progression à pied. Munis de Famas, de munitions d'exercice et grenades à plâtre, la restitution terrain peut commencer...





« **O**k, halte au feu. On considère que la situation est claire », lance le premier maître Maury, en ôtant ses bouchons antibruit. Recroquevillés derrière le véhicule blindé duquel ils viennent de s'extirper « sous le feu », les trois stagiaires, encore haletants, lèvent les yeux vers l'instructeur. Engoncés dans leur gilet pare-balles, ils se relèvent non sans mal en réajustant leur casque lourd. Depuis quatre jours, ils suivent, avec une quinzaine d'autres marins de tous grades et de toutes spécialités, un Stage d'aguerrissement et de mise en condition opérationnelle (Sacops) à l'École des fusiliers marins et des commandos de marine, à Lorient. « Depuis que l'état-major des armées a émis une directive sur la mise en condition individuelle interarmées en février 2010, le Sacops – comme le Pack Vital pour l'armée de terre et le stage Martel pour l'armée de l'air – est obligatoire pour tous les marins amenés à être déployés en tant que personnel isolé en Afghanistan », explique le capitaine de frégate Clivaz, commandant de l'École des fusiliers marins.

Pendant une semaine, les stagiaires enchaînent les instructions militaires : secourisme, tir, combat, mais aussi Techniques d'intervention opérationnelle rapprochée (Tior – corps à corps), cours sur les engins explosifs et sensibilisation aux effets psychologiques du stress au combat. « Ils doivent acquérir des réactions et des réflexes, poursuit le commandant, grâce auxquels ils seront en mesure d'assurer leur propre protection sans être un poids pour les unités au sein desquelles ils seront insérés. »

Pris à partie par des insurgés

Munis de Famas, de munitions d'exercice et de grenades à plâtre, les stagiaires débutent aujourd'hui la « restitution terrain », dernière phase du stage. Par petits groupes, ils sont soumis à plusieurs scénarios basés sur la même trame : au cours d'un déplacement en véhicule, ils se trouvent contraints de débarquer pour continuer leur progression à pied... jusqu'à ce qu'ils soient pris à partie par des « insurgés » joués par des quartiers-maîtres de l'escouade de combat de l'école. « Vous débarquez un par un, en vous assurant visuellement qu'il n'y a pas d'objets suspects, type explosifs, à vos pieds, rappelle l'instructeur aux stagiaires. Ensuite, vous commencez la progression à 5 mètres. Quand vous estimez que le périmètre est 'clair', vous élargissez la bulle de sécurité à 25 mètres. » Dans le véhicule qui démarre, les stagiaires sont tendus. « Vérifiez





« En sept sessions une centaine de personnes ont suivi le Sacops à l'école des fusiliers. »

Ci-dessus :
Avant le stage, certains militaires n'avaient pas réutilisé une arme depuis longtemps.

Ci-contre : Un soldat a été blessé. Il faut l'extraire de la zone des combats et lui appliquer les premiers secours : garrot, pansement compressif et morphine. Le minimum nécessaire pour sauver 70 % des blessés mineurs en opération.

Ci-dessous :
Un instructeur vérifie le bon approvisionnement des armes et séance d'instruction au tir au Famas.





BARTHELEMY GRUOT/DICOD

bien l'approvisionnement de vos armes », lance l'un. « *Je ne vois pas où on pourrait se replier si on est pris à partie* », s'inquiète un autre, guettant les environs. Au signal de l'instructeur, le véhicule stoppe. Les stagiaires débarquent et s'éloignent, sur leurs gardes. Soudain, des tirs retentissent dans leur direction. « *A terre* », crie un maître principal. Trop tard pour retourner au véhicule. Après un moment de flou, ils se ressaisissent. Collés au sol derrière une petite butte de terre, ils ripostent... plus ou moins adroitement. « *Avant ce stage, certains n'avaient pas tenu une arme depuis plus de dix ans* », souffle l'instructeur.

Revoir les fondamentaux

Les profils des stagiaires sont en effet très divers. Les uns – un capitaine de frégate, un second-maître ou un commissaire – viennent d'être affectés dans des états-majors de l'Otan, susceptibles d'être projetés pour de courtes missions sur le sol afghan. Cinq autres marins, arrivés de la base aéronavale de Landivisiau, rallieront la base aérienne de Kandahar, dans le Sud de l'Afghanistan, dès la fin du stage. Sont également présents deux médecins militaires, qui souhaitent « revoir leurs fondamentaux de combattants » avant des préparations préprojection plus poussées. Enfin, deux marins travaillant pour la communication de la Défense effectuent ce stage en vue de projections prochaines auprès des troupes françaises.

Dernier jour. La restitution reprend sur les terrains gelés qui jouxtent l'école. « *Aujourd'hui, vous devrez extraire un 'blessé' de la zone de tir*, explique le premier maître Libé, de la cellule secourisme. *Ensuite, il faudra lui appliquer les premiers secours.* » Deux jours plus tôt, le premier maître a initié les stagiaires aux bases du secours au combat : quelles blessures provoquent les armes à feu et les explosifs, quelles sont les limites de protection des gilets pare-balles et des casques. Et surtout, comment utiliser leur trousse de secours, dite trousse individuelle du combattant. « *Chaque militaire déployé sur un théâtre tel que l'Afghanistan en détient une* », rappelle l'instructeur. A l'intérieur, un garrot dit 'tourniquet' (en référence à son mécanisme de serrage), un pansement compressif et une dosette de morphine. Le minimum nécessaire « *qui permet de sauver 70 % des blessés mineurs si les bons gestes sont réalisés à temps* », affirme le secouriste.

Suivant ses conseils, la plupart des stagiaires ôtent le garrot de la trousse pour le fixer sur leur gilet pare-balles, à portée de main.

Le convoi – trois véhicules, cette fois – s'avance. Parmi les stagiaires, un quartier-maître de l'école fera le blessé. Sur un ordre du premier maître Maury, le convoi stoppe. Comme cela a été appris la veille, la progression à pied débute. Les stagiaires sont inquiets. Le doigt le long de la détente de leur Famas, ils retiennent leur souffle. Soudain, des tirs retentissent. Le quartier-maître s'effondre dans un cri. « *En face, derrière les buissons !* », crie un lieutenant qui a repéré les « ennemis ». S'abritant derrière le véhicule, lui et ses camarades ne tardent pas à riposter. « *Il est trop à découvert pour que nous allions le chercher, s'énerve l'un d'eux, se sentant impuissant face aux gémissements du « blessé ». On a besoin d'un appui.* » L'aide ne tarde pas : 10 mètres plus loin, d'autres stagiaires, moins à découvert, approvisionnent déjà leurs armes et se positionnent face à l'ennemi. « *Leurs gestes ont pris de l'assurance* », constate l'instructeur avec satisfaction.

Donner aux stagiaires de l'assurance en zone d'insécurité

Il faut dire que les marins ont largement bénéficié des équipements de la base. Ils ont reçu deux jours d'instruction sur le tir de combat (IST-C) au Famas en stand. Mais plus que les infrastructures, « *c'est le savoir-faire des formateurs qui a compté*, affirme un stagiaire. *Leurs méthodes, qui allient de façon pédagogique théorie et pratique, nous ont fait progresser de manière très intuitive.* » Une centaine de marins est déjà passée entre leurs mains au fil de sept stages.

Le « blessé » est désormais à couvert et le groupe s'affaire autour de lui. « *Plaie par balle au bras droit* », annonce l'un d'eux. Un peu fébrile, il déchire la manche du quartier-maître pour lui appliquer le garrot avant de poser le pansement compressif. La probabilité que ces stagiaires aient un jour à réaliser ces gestes est faible, car en zone de conflit, ils seront toujours encadrés par des militaires entraînés. Mais ils doivent les connaître. « *L'initiation au secourisme, comme tout ce que les stagiaires apprennent pendant cette semaine, concourt à leur mise en condition psychologique*, affirme le capitaine de frégate Clivaz. *Le but du Sacops n'est pas de les stresser avant leur départ, mais au contraire de leur donner de l'assurance en zone d'insécurité.* » Ces marins partiront ainsi plus conscients des risques d'un théâtre d'opérations tel que l'Afghanistan mais, paradoxalement, plus sereins. ■

17/12 - 8/01 AFGHANISTAN : TROIS MILITAIRES TUÉS EN OPÉRATION

Le 17 décembre dernier, deux militaires français ont été tués lors d'opérations distinctes : le capitaine Benoît Dupin, du 2^e Régiment étranger de génie, et le second maître Jonathan Lefort, du commando Trépel. L'officier de la Légion étrangère, 34 ans, était engagé avec sa compagnie dans une opération de reconnaissance en vallée d'Alasay lorsqu'il a été tou-

ché par un tir insurgé. Cette reconnaissance avait pour but la construction prochaine d'un poste des forces de sécurité afghanes. Quant à l'officier marinier, âgé de 28 ans, il est décédé au cours d'une opération de nuit qu'il menait au sein de son détachement de forces spéciales. C'est en venant au secours d'un camarade blessé pendant un accrochage que le marin a été

tué. Le 8 janvier, c'est le caporal-chef de 1^{re} classe Hervé Guinaud, mécanicien du régiment d'infanterie chars de marine, qui est décédé en terre afghane. Ce soldat expérimenté de 42 ans, touché par une explosion d'IED alors qu'il dépannait un véhicule, n'a pas survécu à ses blessures. Le nombre de militaires français morts en Afghanistan s'élève désormais à 53.

15/12 OUGANDA : FIN DE LA 1^{RE} SESSION D'INSTRUCTION DE MILITAIRES SOMALIENS

Depuis le mois de mai dernier, 140 formateurs, originaires de 14 pays de l'Union européenne, sont déployés en Ouganda dans le cadre de la mission *European Training Mission for Somalia (EUTM)*. Aux côtés de l'armée ougandaise, ils contribuent à former deux contingents d'environ 1 000 militaires somaliens.

La première session s'est terminée le 15 décembre. 26 instructeurs des forces françaises de Djibouti ont participé à la formation des 907 premières recrues. L'instruction vise à entraîner ces militaires somaliens au combat en milieu urbanisé et à la lutte contre les mines et les engins explosifs improvisés. Ils seront redéployés en février.

16/12 GUYANE : CINQ ÉVACUATIONS SANITAIRES EN QUELQUES HEURES

Un avion de transport Casa des Forces armées en Guyane a offert son aide au Samu de Cayenne, pour évacuer quatre personnes blessées à Maripasoula, dernière ville de l'Ouest du département. Les blessés, pris en charge par deux médecins du Samu, ont été transportés jusqu'à la base aérienne de Rochambeau, où des pompiers les attendaient.



EMA

Puis, le Casa a emporté une adolescente. Dans un état

grave, elle devait être évacuée rapidement vers la Martinique.

04/01 ATALANTE : LE « JACOBET » ESCORTE UN BÂTIMENT D'AIDE HUMANITAIRE

Dans le cadre de l'opération européenne de lutte contre la piraterie Atalante, l'avis *EV Jacobet* a escorté le *Petra 1*, navire marchand affrété par la Mission de l'union africaine pour la Somalie (Amisom). Pris en charge au large de Mogadiscio, le navire, sur lequel a embarqué une équipe de protection, a été conduit jusqu'à Mombasa, au Kenya. Les bateaux du Programme alimentaire mondial et de l'Amisom, convoient 90 % de l'aide alimentaire en Somalie.

7/01 AFGHANISTAN : OPÉRATION « STORM RUMBLING PUEBLA »

Trois sous-groupements du groupement tactique interarmes Richelieu, basé en Kapisa et armé principalement par le 2^e Régiment d'infanterie de marine, étaient engagés dans cette opération. Aux côtés de l'Armée nationale afghane, les militaires ont pris position à Mirkhel, en vallée de Tagab, dans le Sud de la Kapisa. Pendant deux jours, ils ont procédé à la fouille de 80 bâtiments et 300 véhicules. Parallèlement, des éléments



A. ROINÉ / ECPAD/EMA

des actions civilo-militaires ont rencontré les habitants afin de discuter des projets qui pourront être mis en place une fois la sécurité rétablie. Au cours de la

seconde journée, une attaque d'insurgés a été repoussée. Les militaires ont saisi des armes, 230 munitions et 20 kilos d'explosif.

30/12 ABU DHABI : L'AMIRAL GILLIER DEVIENT ALINDIEN

Succédant au vice-amiral Bruno Nielly, le vice-amiral Marin Gillier a pris les fonctions de commandant de la zone maritime de l'océan Indien et commandant des Forces françaises aux Emirats arabes unis (Alindien ComFor EAU). Avant de commander la base des forces françaises aux EAU, l'amiral Gillier a commandé pendant trois ans la Force maritime des fusiliers marins et commandos (Alfusco).

18/01 LIBAN : ARRIVÉE DES PREMIERS CANONS CAESAR

En remplacement des canons de 155 mm chenillés (AUF1) déployés depuis 2006 au sein de la Force de réaction rapide (*Quick Reaction Force, QRF*), le Caesar, canon équipé d'un système d'artillerie, est arrivé sur le théâtre libanais. Cet échange s'inscrit dans une démarche générale de modernisation des moyens de la Force intérimaire des Nations unies (Finul). Engin moderne qui équipe déjà les forces françaises en Afghanistan, le Caesar est particulièrement mobile. D'une grande efficacité



EMA

opérationnelle, il peut quitter sa position de route en moins de trois minutes et tirer jusqu'à six obus en moins d'une minute

jusqu'à 40 kilomètres. L'acquisition par l'armée de terre des 77 Caesar a débuté en juillet 2008 et s'achèvera cette année.

23 - 25/12 AGAPANTHE : LE CEMA À BORD DU « CHARLES-DE-GAULLE »



EMA

L'amiral Edouard Guillaud, chef d'état-major des armées, a passé Noël auprès des marins du Groupe aéronaval (GAN), alors engagé dans l'opération Agapanthe en mer d'Arabie. Depuis le 25 novembre, le GAN, constitué du porte-avions,

de trois fré gates, d'un pétrolier-ravitailleur et d'un sous-marin nucléaire d'attaque, était en appui des troupes de l'Otan déployées sur le sol afghan. Le Cema s'est ensuite rendu auprès des militaires français en Afghanistan.

6/01 AFGHANISTAN : LARGAGE DE MATÉRIEL À TRÈS GRANDE HAUTEUR POUR TOUT LE THÉÂTRE

La Force internationale d'assistance à la sécurité (Fias) a autorisé le largage de matériels à très grande hauteur en ouverture basse (LMTGH-OB) au profit de tous les membres de la coalition. Depuis 2008, 40 largages ont été effectués par le 1^{er} Régiment de train parachutiste, depuis des avions de transport Transall

de l'escadron de transport Touraine, mais uniquement au profit des troupes françaises. Cette technique, qui permet une précision d'impact au sol de moins de 500 m tout en gardant l'aéronef hors de la menace ennemie (puisque il vole à plus de 7 000 m), peut désormais bénéficier à tous les membres de la Fias.



A. ROINE / ECPAD / EMA

O

L

O

F

T

R

O

R



1 - Awacs et C-135

Ravitaillement en vol d'un Awacs par un Boeing C-135.

2 - Chameaux

Des soldats indiens répètent une cérémonie à New Delhi.

3 - Formation

Des jeunes soldats chinois reçoivent une formation militaire.

4 - Soufflerie

Des soldats des forces spéciales turques s'entraînent en soufflerie.

5 - Obstacle

En Biélorussie, un chien de garde-frontière effectue un exercice de saut d'obstacle.



CHINA OUT / AFP



ADEM ALTANI / AFP



VIKTOR DRACHEV / AFP



SIRPA AIR



MANAN VATSYAYANA / AFP

Portrait

Un bidou qui vit son rêve

Enfant, il voulait devenir marin. Elève à l'école des mousses, il demande à être affecté sur un gros bâtiment qui parte souvent en mission dans le monde. Aujourd'hui, il est le plus jeune marin du « Tonnerre ».

« **J**e suis le bidou du Tonnerre », déclare en souriant le matelot Alexandre Cardona. Dans la marine, le terme désigne le plus jeune membre de l'équipage. Titre qui, sur le bâtiment de projection et de commandement (BPC) *Tonnerre*, revient de droit à ce jeune Perpignanaise, puisqu'il est tout juste âgé de 17 ans. Il y a encore quelque mois, il finissait sa scolarité à l'école des mousses à Brest.

« *Tout jeune, je voulais déjà devenir marin*, explique-t-il. *J'ai d'abord postulé chez les marins-pompiers, mais ils ont rejeté ma demande car j'étais mineur. En regardant sur Internet, j'ai vu que l'école des mousses recrutait des jeunes de mon âge pour devenir marin. J'ai envoyé ma candidature, et ça a marché !* » Son année chez les mousses a été riche d'expériences, dont le moment le plus fort a été sans conteste le défilé du 14 Juillet. « *Ça a été fantastique, se souvient-il. Nous avons ouvert le défilé. Un honneur et une fierté pour nous ! Le public nous applaudissait. A la fin du défilé, certains sont même venus nous parler et nous féliciter.* »

A la fin de sa scolarité, le matelot Cardona a reçu son brevet de mousse et a signé son premier contrat de quatre ans comme matelot de la flotte. Il a alors suivi une formation de quatre semaines pour apprendre les bases du métier de mécano. « *Plus tard, dans le civil, cela me sera utile* », explique-t-il avec lucidité. C'est à la suite de cette formation

que le matelot Cardona a rejoint le BPC. « *J'avais mis le Tonnerre en première place dans mes choix d'affectation*, raconte-t-il. *Ce bateau m'attirait pour plusieurs raisons. Notamment parce qu'il est le bâtiment de la marine le plus important, après le Charles-De-Gaulle. Mais aussi parce qu'il est souvent en mission à travers le monde. Cela allait me donner l'occasion de voyager et de découvrir d'autres pays.* » Sa première escale a ainsi été Dakar, où le bidou s'est

« Mon vœu le plus cher serait que ma famille vienne me retrouver à Toulon, au retour de la mission, et qu'elle soit fière de moi. »

« *régalé* ». « *J'ai découvert l'Afrique. C'était la première fois que j'allais dans un pays étranger. J'ai été surpris par la pauvreté. Ça m'a permis de relativiser beaucoup de choses...* »

A bord du *Tonnerre*, le matelot travaille avec les mécanos. Il s'occupe des embarcations de drome opérationnelle (EDO), ces pneumatiques rapides à coque semi-rigide pouvant transporter une dizaine de personnes, mais aussi du ravitaillement des hélicoptères. « *Etant mineur, je ne peux pas faire de travaux dangereux ou pénibles*, explique-t-il. *Ce que je trouve un peu frustrant. Je dois attendre six mois encore pour, enfin majeur, pouvoir effectuer des tâches qui me paraissent intéressantes.* »

Le matelot Cardona s'est vite adapté à la vie embarquée. En tant que bidou, le matelot doit veiller au respect de certaines traditions de la Marine, comme l'organisation d'animations dans le carré (salles de repos et salles à manger) des équipages. « *Je suis bien avec tout le monde à bord. On ne me considère pas comme un gamin. On me traite comme n'importe quel autre marin.* »

Notre ancien mousse a d'ailleurs un point commun avec beaucoup d'entre eux : le rugby. « *Sur le Tonnerre, il y a beaucoup de Toulonnais qui soutiennent leur équipe, le Rugby Club de Toulon. Souvent, je regarde les matchs*

avec eux. Quand le RCT rencontre l'USAP de Perpignan, mon équipe, c'est l'échange de "vannes" assuré. »

Le plus dur à vivre pour ce jeune matelot est l'éloignement d'avec sa famille. « *Déjà, quand j'étais chez les mousses, ça n'avait pas été facile de quitter le cocon familial et de se retrouver pendant de longues périodes sans voir mes parents*, commente-t-il. *Sur le Tonnerre, c'est encore différent, car le bateau est souvent en mission à l'étranger. J'essaie de leur téléphoner toutes les semaines. Mon vœu le plus cher serait qu'ils viennent me retrouver à Toulon, quand le Tonnerre sera de retour, en mars, et qu'ils soient fiers de moi.* »

Carine Bobbera

> rencontre



Alexandre Cardona
a signé pour quatre ans.
Il a embarqué
immédiatement
après une courte
formation de mécano.



PHOTOS : JEAN-JACQUES CHATAUD/DICOD

Metz, nouvelle base de défense interarmées

Le soutien de 28 formations situées entre Metz et Thionville, soit 5 000 personnes, est regroupé dans la capitale lorraine depuis le 1^{er} janvier. Cette nouvelle organisation, comme pour l'ensemble des BdD, permettra aux unités de se concentrer sur l'opérationnel.

Metz fait partie, depuis le 1^{er} janvier, des 42 nouvelles bases de défense (BdD), ce qui porte à 60 leur nombre total, dont 51 en métropole. Dans la ville lorraine, cette nouvelle organisation (*voir encadré p. 22*) concerne 28 formations – de la direc-

tion des services et réseaux informatiques, à l'hôpital interarmées en passant par le Centre de recrutement des forces armées – parmi lesquelles trois régiments projetables. Au total plus de 5 000 personnes, réparties de Metz à Thionville dans un couloir de 50 km de large, à l'exception de la base aérienne

de Frescaty, qui fonctionnera de façon autonome jusqu'à sa fermeture, prévue pour la fin 2012.

La BdD de Metz dispose d'atouts non négligeables pour réussir cette transformation. Son commandant, le colonel Blanchon, était depuis 2009 adjoint de la division soutien, chargé de mission pour



OLIVIER DEBES / SIRPA TERRE

Inauguration du groupement de soutien de la base de défense de Metz, le 14 janvier dernier.

l'effet de la mutualisation et traite aujourd'hui sept fois plus de dossiers. « *La transition se fait en douceur, mais on sait que ça ne se fera pas du jour au lendemain. L'effectif du GSBdD est de plus de 400 personnes. D'ici à l'été, nous arriverons à environ 500 personnes*, poursuit le lieutenant-colonel. *Il faudra installer le dialogue entre soutenus et soutenus, qui sont dispersés sur plusieurs sites.* » Enfin, le 3^e Régiment de hussards a l'ex-

transférée vers Metz l'été prochain (environ 700 hommes). Le lieutenant-colonel d'Orglandes, chef du détachement du 3^e RH en France, souligne que « *ce régiment est habitué à ne pas assurer son soutien. Jusqu'ici, son administration générale était gérée par une structure allemande.* » La création du GSBdD de Metz entraînera des mouvements de personnel. « *L'enjeu est une diminution des effectifs, tout en gardant un soutien de qua-*

« Nous ne gérons que des terriens. Désormais, nous intégrerons des marins et des aviateurs »

la mise en place de la BdD à l'état-major région terre Nord-Est. En outre, le groupement de soutien de base de défense (GSBdD), inauguré le 14 janvier, a été constitué à partir du 4^e Groupe d'escadrons de hussards (4^e GEH), qui assurait auparavant le soutien administratif et l'instruction du personnel militaire sur la place de Metz. « *Nous ne gérons que des terriens*, rappelle son commandant, le lieutenant-colonel Rocolle. *Désormais, nous sommes une formation interarmées, nous intégrerons des marins et des aviateurs appartenant à des services sur la garnison de Metz.* » Constitué de 25 personnes, le service ressources humaines du 4^e GEH est donc passé à un effectif de 80 personnes, sous

périence de la mutualisation. Une partie est encore stationnée en Allemagne, à Immendingen, au sein de la brigade franco-allemande. La totalité de ses effectifs sera

lité », rappelle le colonel Blanchon. Mais il précise que « *pour le moment, on ne peut pas vraiment donner des chiffres car il faut attendre le plan annuel de* ■ ■ ■

Soutenus-soutenus : l'indispensable dialogue

Le commandant de la BdD (ComBdD) réunira un conseil de base tous les trimestres pour que soutenus et soutenus puissent évoquer les difficultés rencontrées. Il dirigera aussi un conseil de coordination avec les organismes soutenus tous les quatre mois, alors que les soute-

nants se rencontrent chaque mois lors d'un comité de soutien. Si un problème persiste, « on verra avec le centre de pilotage et de conduite du soutien de l'état-major des armées. Cependant, je suis plutôt optimiste, on a de sérieux atouts, à Metz. On ne part pas de zéro ! », confie le Com BdD.



Le centre d'habillement s'occupera de 4 500 militaires au lieu de 1 500 aujourd'hui.

■ ■ ■ *mutations pour y voir plus clair* ».

La nouvelle situation semble accueillie sans trop de réticence. « *Je fais le même travail, confie le chef de site du service hôtellerie-restauration-logement, du quartier Séré de Rivières. Cela n'a pas changé grand-chose,*

Un soutien centralisé

La Base de défense (BdD) est une entité interarmées chargée d'organiser le soutien au niveau local. Son commandant (ComBdD) organise le soutien au profit des formations et unités implantées dans le périmètre géographique de la BdD. La mission du ComBdD est double : il conduit, d'une part, le soutien commun (hébergement, restauration, transport, administration des finances, gestion RH, etc.), commandé par le chef du Groupement de soutien. Il coordonne, d'autre part, l'ensemble des soutiens spécialisés au profit des formations soutenues (centre médical des armées, centre interarmées des réseaux d'infrastructures et des systèmes d'information de la défense, unité de soutien infrastructures de la défense...), et porte la responsabilité des fonctions hôtellerie-restauration, administration des finances, gestion RH et services communs.



Logo créé par l'état-major des armées pour la mise en place des BdD.

si ce n'est que je gère aujourd'hui des moyens beaucoup plus importants répartis sur l'ensemble de la ville. » Du côté du centre d'habillement, le pragmatisme est de rigueur. « *On passe de 1 500 à 4 500 personnes à habiller, explique le maréchal des logis Anne-Laure Desolme. Que l'on soit six ou quatre à le faire, il faudra bien s'adapter.* » Reste une difficulté technique, indispensable à la montée en puissance des BdD : la mise en œuvre d'outils informatiques adaptés à ce nouvel environnement du soutien. Le développement des systèmes d'information et de gestion est en cours. Certains sont déjà en place dans la plupart des BdD. L'essentiel devrait être déployé durant le second semestre. Devant ces obstacles, le

colonel Blanchon reconnaît qu'« *il faut de la patience et que chacun doit trouver sa place au mieux. Quoiqu'il en soit, cette restructuration était nécessaire* ».

En tout cas, la mutualisation du soutien connaît des résultats positifs immédiats. Les chefs de corps des régiments projetables peuvent se focaliser sur la préparation opérationnelle, étant déchargés des tâches de soutien général. « *La gestion du service restauration-hôtellerie-logement et d'autres prenait beaucoup de temps, se félicite le lieutenant-colonel d'Orglandes. Désormais, les chefs de corps peuvent se concentrer sur l'opérationnel et la formation du personnel.* » ■

Barthélemy Gruot

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

Des policiers afghans à Saint-Astier

Pour mieux préparer des gendarmes européens des Police Operational Mentoring and Liaison Team (POMLT) à leurs missions d'encadrement, des Afghans ont fait le déplacement en Dordogne.

Tandis que des hommes coiffés du pakol et des femmes en burqa se fraient un chemin au milieu du flot incessant des voitures, des policiers afghans tentent tant bien que mal d'organiser la circulation. Loin de Kaboul, la scène se déroule à Saint-Astier (Dordogne), au Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie (CNEFG). La population est « jouée » par des gendarmes français. Les policiers, en revanche, sont de « vrais » Afghans venus spécialement pour la mise en condition opérationnelle de quatre POMLT (*Police Operational Mentoring and Liaison Teams*), trois françaises et une espagnole. Coordonnée par la Force de gendarmerie européenne

(FGE, voir encadré page suivante), cette formation prépare ces militaires qui seront bientôt déployés sur le théâtre à leur rôle de « mentors » de la police nationale afghane (ANP).

C'est la première fois qu'un stage POMLT Otan est organisé en France. « 200 personnes ont été mobilisées pour entraîner les stagiaires dans les meilleures conditions », explique le lieutenant-colonel français Michaël Di Meo, directeur du stage. Pendant une semaine, les gendarmes ont reçu des cours théoriques sur la contre-insurrection, les engins explosifs improvisés (IED), l'organisation de la police afghane ou la société afghane, dispensés par des experts de l'Alliance atlantique. La semaine suivante, ils se sont exercés à leur mission de « conseillers » à travers quatre scénarios : contrôle et sécurisation de la circulation routière, mise en place de checkpoints, arrestation de trafiquants d'armes, escorte de VIP.

Comme sur le théâtre, la police afghane conduit les opérations, les POMLT se contentant de les conseiller. Ce matin, l'exercice simule un checkpoint, que les policiers afghans installent sans difficulté. Leur unité est « mentorée » par un binôme constitué d'un gendarme départemental et d'un gendarme mobile, l'ensemble étant placé sous la protection d'éléments de la gendarmerie mobile. Les deux stagiaires guident les Afghans tout au long de l'exercice. Ce n'est qu'à la fin que, aidés d'un interprète dari-anglais, ils débriefent les actions mises en œuvre. « La vérification des véhicules a été très bien faite, mais attention, vous ne devez pas interpellier vous-même le ■■■



AFGHANISTAN

er pour entraîner les gendarmes



PHOTOS : BRUNO BIASUTTO/DICOD

Faux villageois, mais "vrais" policiers afghans, venus spécialement pour cette mise en condition opérationnelle.



Après une instruction de quelques jours, notamment sur l'organisation de la police et de la société afghanes, les gendarmes français et espagnols se sont exercés à « mentorer » les policiers afghans dans des situations types : contrôle et sécurisation de la circulation routière, mise en place de checkpoints, arrestation de trafiquants d'armes, escorte de VIP.



Un exercice d'arrestation de trafiquants d'armes. Les gendarmes qui encadrent les POMLT, récemment rentrés d'Afghanistan, ont une bonne connaissance du terrain.

■ ■ ■ *trafiquant. Ce sont vos hommes qui doivent le faire* », fait observer un mentor français. Le chef de patrouille afghan en prend bonne note, et l'échange se poursuit sous l'œil des experts chargés de la formation.

Rentrés récemment d'Afghanistan, ils sont une vingtaine à encadrer les POMLT, issus de la police militaire polonaise, de la maréchaussée royale néerlandaise, des carabinieri italiens, de la garde civile espagnole et de la gendarmerie française. Leur connaissance du terrain contribue au réalisme des exercices. Un apport d'autant plus riche que ces militaires n'ont pas été déployés dans les mêmes provinces. « Notre objectif était d'obtenir une représentation de la réalité du pays aussi complète

que possible. Les comptes-rendus laissent en effet apparaître qu'elle n'est pas la même dans l'Est et dans l'Ouest. Les futurs mentors bénéficient ainsi d'une pluralité d'expériences », précise le colonel de gendarmerie Bérard, coordinateur du stage et commandant en second de la FGE.

Exemple avec cette reconstitution d'une shura, réunion avec les anciens du village. A l'intérieur d'une grande bâtisse, deux gendarmes assis auprès de policiers afghans discutent avec le chef de la communauté, le malek. L'instituteur vient d'être arrêté et les habitants s'inquiètent, car il ne sera pas facile à remplacer. « En Surobi, par exemple, les shuras n'ont pas lieu à l'intérieur des maisons mais dehors, sur des tapis, ce qui implique d'autres contraintes de sécurité, explique l'adjudant-chef Jablanscek,

103 formateurs européens en Afghanistan

A l'initiative française, le concept d'une force de gendarmerie européenne (FGE ou Eurogendfor) s'est concrétisé en 2007 par la signature d'un traité entre la France, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas et le Portugal, rejoints l'année suivante par la Roumanie. Cette force constitue un réservoir de militaires mis à disposition par les pays signataires. La FGE a la responsabilité de la formation initiale des policiers afghans. 103 formateurs européens y travaillent dans deux

centres situés à Adraskan, dans l'Ouest, et à Mazar-e-Sharif, dans le Nord, et bientôt dans un troisième, à Wardak, au centre du pays. La FGE coordonne également les POMLT présentes sur place. Cinq sont armées par des gendarmes français, trois par des Italiens, deux par des Espagnols et une par des Turcs, la Turquie étant un pays observateur au sein de l'Alliance. Sur les 190 gendarmes français déployés en Afghanistan, 124 appartiennent à la FGE.



déployé sur le théâtre de novembre 2009 à juin 2010 et détaché à la cellule instruction Afghanistan à Satory. *En revanche, les problèmes évoqués ici sont proches de ce que j'ai pu entendre sur place : insécurité, renseignement sur les personnes arrêtées, demande de matériel pour l'école, de denrées alimentaires.* » Savoir appréhender l'environnement culturel est un des enjeux majeurs de la préparation au déploiement opérationnel des POMLT. Un apprentissage indispensable, selon le colonel Hakimayaa, commandant des 19 policiers afghans : « *Si les futures POMLT se familiarisent avec nos mœurs et traditions, la population leur fera plus confiance et ils pourront aborder leurs missions sans crainte.* » La prise en compte de ces facteurs améliore aussi la collaboration entre mentors et policiers. « *J'ai découvert des Afghans dynamiques, volontaires et professionnels,* confie le lieutenant Rodolphe, de l'escadron de gendarmerie mobile 13/2 de Marmande (Lot-et-Garonne). *Ces hommes, malheureusement habitués à la guerre, ont conservé de bons réflexes. Ces automatismes leur servent aujourd'hui dans leur rôle de policiers.* » La phase d'exercices terminée, stagiaires, policiers afghans et évaluateurs vont pouvoir tirer les enseignements de ces deux semaines passées ensemble. Les gendarmes des POMLT de Bouliac (Gironde) et Marmande poursuivront leur entraînement, sur les plans aussi bien physique et tactique, avant leur déploiement, prévu pour le mois de mai prochain, au sein de la task force La Fayette. ■

Samantha Lille

A quelles nécessités répond le stage de Saint-Astier ?

Nous répondons à une demande de l'Otan pour la formation de mentors destinés à encadrer la police afghane. Cette formation est primordiale au moment où la stratégie de l'Alliance atlantique en Afghanistan exige un transfert progressif de la sécurité aux Afghans.

Qu'est-ce qui a motivé le choix de la France comme pays organisateur ?

Les POMLT de la gendarmerie française sont déployées en Surobi et en Kapisa, intégrées à la brigade La Fayette. Sur le terrain, les mentors français agissent quotidiennement aux côtés des policiers afghans. Ils prennent les mêmes risques. Ceci est permis par l'emploi des forces de type gendarmerie, des forces militaires qui exercent des missions

3 questions au
général Bertrand Cavalier,
sous-directeur des compétences à la Direction générale de la gendarmerie nationale

de sécurité et qui sont aptes à servir en tout temps et toutes circonstances, en étroite collaboration avec les autres armées. Cet engagement a été remarqué au plus haut niveau. Et lorsque l'Otan a cherché une nation pour organiser ce stage, elle a été très attentive à la proposition française.

Pour quelles raisons faire venir des policiers afghans ?

Le principal objectif du stage est de permettre aux futurs mentors d'apprendre à connaître leurs homologues afghans pour mieux comprendre les réalités du pays et les conditions d'exercice des missions de sécurité. Par ailleurs, le fait d'éloigner les policiers afghans quelque temps du théâtre va faciliter notre coopération sur le terrain. Ils découvrent notre manière de travailler, nos modes d'enseignement et nos concepts pédagogiques dans un environnement paisible. Il ne s'agit pas de tout reprendre à zéro, mais bien d'améliorer leurs compétences déjà acquises, de leur proposer de nouvelles pistes. Et, au-delà des aspects purement techniques, nous essayons de les convaincre que la réussite de leur mission passe par les rapports de confiance qu'ils établiront avec les habitants. Nous souhaitons leur apporter cette notion de force de proximité, immergée au sein de la population.



F. MERALLI BALLOU / GSBDD

Le contre-amiral Philippe Coindreau a commandé l'opération européenne Atalante.

La France a pris le commandement, pendant quatre mois, de la force Atalante, qui lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes. Le contre-amiral Coindreau dresse le bilan de son action.

« Les forces navales arrivent à stabiliser »

Amiral, pouvez-vous dresser, en quelques mots, le bilan de votre commandement ?

Sept à douze bâtiments de surface, trois à quatre détachements de patrouille maritime ainsi qu'un avion radar Awacs ont été placés sous mon commandement, soit environ 1 800 militaires. J'ai également commandé un état-major composé d'officiers et d'officiers-mariniers de huit Etats membres de l'Union européenne, avec une forte participation belge, la Belgique assurant la présidence du Conseil de l'UE à cette période. Je n'ai eu qu'à me féliciter de leur professionnalisme.

J'ai eu la satisfaction d'assurer, avec succès, la mission première de l'opération Atalante : la protection des bâtiments affrétés par le Programme alimentaire mondial (PAM) au profit de la Somalie ainsi que de ceux qui acheminaient le soutien de l'Amisom (Mission de l'Union africaine en Somalie) à Mogadiscio. Tous les bâtiments escortés sont arrivés à destination. Nous avons également intercepté un nombre important de pirates puisque 150 suspects ont été appréhendés, et aucun bâtiment civil n'a été piraté dans l'IRTC (*Internationally Recognised Transit Corridor*), c'est-à-dire dans



JACQUESTONARD / MARINE NATIONALE / CPAR BREST

Interview

iser le nombre de bâtiments piratés »

la zone de contrôle prioritaire des forces de lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden. Voilà parmi les principales réussites de cette période de commandement.

Comment s'est organisée la collaboration avec les autres opérations en cours dans cette zone ?

Nous avons travaillé dans un remarquable esprit de coopération avec mes alter ego de la TF 508 (*opération Ocean Shield* de l'Otan) et de la TF 151, dans le cadre de l'opération menée par la coalition conduite par les Américains. Les trois *task forces* assurent, à tour de rôle, la coordination dans l'IRTC et

dans le bassin somalien, ce qui facilite la collaboration. Les relations que j'ai développées avec les autres CTF dépassaient d'ailleurs le cadre des simples relations professionnelles : nos rapports étaient devenus amicaux, avec des échanges quotidiens pour apprécier la situation, partager des idées ou faire part de difficultés.

En prenant le commandement de l'opération, quelles étaient vos priorités ?

Ma priorité était d'améliorer l'existant. Mes prédécesseurs avaient dû travailler sur le court terme, le mandat de ■ ■ ■



C'est de la frégate anti-sous-marine « De Grasse » que toutes les opérations ont été dirigées.

S. DZIOBA/MARINE NATIONALE



Grâce à d'importantes forces mobilisées, il arrive que les pirates soient appréhendés avant même d'avoir commis leurs méfaits.

Ainsi, au cours de l'opération, pas moins de 150 suspects ont été interceptés.



MARINE NATIONALE

« Pour lutter efficacement, il faudrait faire en sorte que tous les pirates interceptés puissent être traduits devant les tribunaux »

■ ■ ■ l'opération étant alors d'une année. Il a été prolongé jusqu'en décembre 2012 juste avant ma prise de commandement. J'ai donc pu inscrire mon action dans le plus long terme et ainsi proposer des évolutions dans les modes d'action afin de regagner peu à peu l'initiative sur les pirates. Une partie a été mise en œuvre pendant mon commandement.

Comment voyez-vous l'évolution de la piraterie ?

Il faut bien distinguer les zones dans lesquelles les actes de piraterie ont lieu. Dans le golfe d'Aden, ils sont devenus plus rares, et le *modus operandi* n'a pas changé par rapport à 2009. En revanche, dans le bassin somalien, les pirates ont développé des attaques à partir de « bateaux-mères » (« *mother-ships* »), donc avec la possibilité d'allonger leur distance d'action. Ces agressions se déroulent de plus en plus loin des côtes et ne sont pas simples à contrer. D'autre part, les pirates utilisent désormais systématiquement leurs armes (lance-roquettes RPG et mitraillettes AK47) lorsqu'ils conduisent des assauts contre les navires marchands. Enfin, les bâtiments civils ont de plus en plus recours à la procédure « citadelle » lorsqu'ils sont attaqués. Il s'agit d'une disposition recommandée par l'Organisation maritime internationale (OMI) qui consiste à concevoir un espace au sein

du bâtiment dont les accès sont renforcés et protégés et où l'équipage peut se replier en cas d'attaque. Disposant de vivres et de moyens de communication, ce dernier peut garder le contrôle du bâtiment. Lorsque cette procédure est appliquée, les pirates sont la plupart du temps dans l'impossibilité de prendre la main sur le navire.

Selon vous, quelles seraient les actions nécessaires pour endiguer la piraterie ?

Les forces navales arrivent à stabiliser le nombre de bâtiments piratés. Mais cela n'empêche pas les pirates de prendre la mer. En 2010, les incidents liés à la piraterie ont augmenté de 45 %. Pour lutter efficacement, il faudrait faire en sorte que tous les pirates interceptés puissent être traduits devant les tribunaux. La France et la plupart des Etats membres de l'UE se sont dotés d'un corpus juridique permettant de le faire. Mais il faut que les pays de la région montrent la même volonté. Enfin, et surtout, il faut que l'Etat de droit soit restauré en Somalie. C'est la condition pour que la piraterie s'arrête de manière définitive. Les forces navales ne pourront jamais venir à bout du problème, une approche globale est nécessaire. ■

Samantha Lille

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

Cruzex V

La valse à tr

Au mois de novembre, l'armée de l'air a eu l'occasion de déployer ses forces au Brésil à l'occasion de l'exercice Cruzex V. Coordonner 150 militaires, huit avions et 80 tonnes de fret n'est pas une mince affaire. Du choix des avions à la logistique en passant par les questions juridiques, la mission demande un an de préparation et ne souffre pas la moindre négligence.

L'armée de l'air française déploie ses forces aériennes environ 1 500 fois par an, en France et à l'étranger.

En novembre dernier, elle s'est illustrée au Brésil à l'occasion de l'exercice Cruzex V : un rendez-vous qui répond aux mêmes exigences logistiques qu'un déploiement opérationnel. A cette occasion, 150 militaires, huit avions de chasse et 80 tonnes de fret nécessitant pas moins de deux C-130, un C-135, un A-310 et un Antonov 124 (loué pour l'occasion), ont traversé l'Atlantique. De prime abord, rien d'exceptionnel. Pourtant, le succès d'une telle mission tient pour beaucoup aux organisateurs, logisticiens, juristes, contrôleurs de gestion, etc., ceux qui ne sont jamais sous les projecteurs.

Le chef d'orchestre de cette opération est l'officier projet du Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA), le lieutenant-colonel Jean-François Lefèvre, également adjoint au directeur de l'exercice (Direx). Il n'en est pas à son premier tour de piste. La planification, pour lui, c'est une valse à trois temps. Le premier commence un an auparavant, par le choix des avions de chasse : « *La participation des quatre Mirage 2000-5 et des quatre Rafale s'est opérée en concertation avec le CDAOA et le service diplomatique de l'état-major de l'armée de l'air, qui soutient les exportations, puis avec les Commandements des forces aériennes et stratégiques (CFA/CFAS), qui gèrent les chasseurs et étudient les plans de charge des escadrons.* »

Deuxième temps de la planification, les désignations. Cette année, le personnel navigant provient des escadrons de chasse 01.091 « Gascogne » de Saint-Dizier et 01.002 « Cigognes » de Dijon. ■ ■ ■



PHOTOS : ANTHONY JEULAND/SIRPA-AIR

ois temps de la préparation



Avant que les pilotes de chasse puissent, au jour J, mettre leur casque, nombreux sont les intervenants à œuvrer dans l'ombre.



■ ■ ■ Pour le lieutenant-colonel Lefèvre, c'est aussi le moment de constituer son équipe: « Il faut un coordinateur logistique, un commissaire pour le soutien du personnel, la définition et la gestion des budgets, un juriste, un responsable des systèmes d'information et de communication. » En toile de fond, le juriste planche sur la législation en matière de dommages matériels et de protection d'armes de guerre. Autour du Rafale, la sécurité est maximale ! Un accord opérationnel a donc été passé pour la durée de l'exercice entre les forces aériennes brésiliennes et françaises autorisant la présence d'une force de protection d'une dizaine d'hommes provenant du Commando parachutistes de l'air n° 20 (CPA 20) de Dijon. D'autres modalités ont été prévues: le périmètre de surveillance, les mesures de légitime défense, le type d'armement... Des arrangements techniques ont été signés pour le ravitaillement en vol avec les armées concernées (Brésil et Argentine), pour stipuler les responsabilités de chacun, la doctrine d'emploi, la facturation du carburant livré en vol, l'aptitude des équipages, obligatoirement qualifiés. Mais c'est le commissaire de l'exercice qui gère les modalités administratives de déroutement des appareils durant le convoyage et, sur place, les douanes. Pour le coordinateur logistique, le lieutenant-colonel Jean Marcoulis, la difficulté consiste à optimiser le flux logistique: « Tout d'abord, la nation hôte met à disposition des matériels pour le soutien

classique du personnel (locaux, mobilier, points d'eau, extincteurs, etc.). Elle fournit aussi des moyens de levage pour la maintenance des avions, une citerne pour la livraison des 1 200 litres d'oxygène liquide nécessaires aux Mirage 2000-5, et qu'il est contraignant d'acheminer depuis la France. » Cependant, il y a des incontournables: impossible de réduire le nombre de lots dédiés aux aéronefs qui touchent à l'armement, aux systèmes de guerre électro-



Le type de matériels, le nombre de passagers, ainsi que les appareils qui doivent les acheminer sont définis trois mois à l'avance



Si un chasseur doit être ravitaillé en vol par le pays hôte, des accords fixent les responsabilités de chacun. Ci-dessous, il n'a fallu que 2 h 30 pour décharger les palettes.

nique, aux radars et aux commandes de vol, ni de faire l'impasse sur les matériels roulants, comme les groupes électrogènes et de démarrage des avions de chasse, ou encore les matériels d'éclairage. « En revanche, nous réduisons le fret et évitons les dédoubléments, en assurant la cohérence des matériels : certains serviront aussi bien pour les Mirage 2000-5 que pour les Rafale, comme les groupes de démarrage, les remorques armement et crash, et la grue siège », précise-t-il. Trois mois à l'avance, le type de matériels, le nombre de passagers, ainsi que les appareils qui doivent les acheminer doivent être définis.

Troisième temps. Les détails se fixent au Brésil, à Natal. Une équipe de précurseurs vérifie que les infrastructures correspondent au cahier des charges et aux exigences opérationnelles : les locaux des mécaniciens ou des systèmes d'information et de communication devront garantir la sécurité des données confidentielles, celui dédié au séchage des parachutes devra être suffisamment grand pour contenir une table de 10 mètres de long, ainsi qu'une presse. Les zones de travail du personnel et le stockage des matériels devront être protégés de la pluie et du soleil.

Quand le détachement français se pose sur la piste, le travail de coordination de palettisation des matériels et du chargement est déjà calé. C'est une mission qui revient au chef du Détachement du transit interarmées aérien (Detia), le capitaine Christophe

Bonningues. Mission accomplie : avec ses six manutentionnaires, il déchargera de l'Antonov 124 tout le soutien technique des Mirage 2000-5 et des Rafale en seulement 2 h 30, et le livrera dans les hangars précisés à l'avance. Quand l'exercice Cruzex touche à sa fin, le capitaine et son équipe ne relâchent pas leurs efforts : « Il faut optimiser l'espace dans le coffre pour faire rentrer tous les bagages et bien gérer les volumes », note le capitaine Bonningues. Mêmes précautions pour le retour en France des chasseurs. Au Brésil et au Sénégal, où ils font escale, les températures oscillent entre 28°C et 35°C à cette période de l'année. « Plus elles sont élevées, plus la piste doit être longue, car les moteurs poussent moins au décollage et les ailes sont moins efficaces en termes de portance, explique le lieutenant-colonel Jean-François Lefèvre. Par ailleurs, la masse de l'avion ne pouvant être allégée, l'économie est réalisée sur le carburant embarqué. L'équipage du ravitailleur en vol s'assurera qu'il y en a pour tous en quantité suffisante. »

Enfin, à l'aller comme au retour, si l'avion « casse », entre Natal et Dakar, pas de panique ! Même s'il ne peut plus faire demi-tour à partir d'une certaine distance (1 000 km environ), appelée « point de non-retour », il est escorté. Doté d'une combinaison étanche et d'un bateau gonflable, le pilote recevra par les airs et en moins d'une heure, de quoi survivre jusqu'à l'arrivée d'un navire. ■

Aude Le Calvé

Au sein du Groupe aéronal (GAN), le *Charles de Gaulle* a fourni un appui air-sol pour les forces de l'Otan en Afghanistan, puis a participé à des exercices avec des marines alliées.

Fin de la mission Agapanthe

Le *Charles de Gaulle* achève la mission Agapanthe, entamée en octobre dernier. Fin novembre, en mer d'Arabie, au sein du groupe aéronaval (Gan), constitué avec sa force de frappe aérienne (neuf Rafale, douze Super Etendard, deux Hawkeye), trois bâtiments de surface et un sous-marin, il a fourni durant un mois un appui air-sol, dans le cadre de la Force interna-

tionale d'assistance à la sécurité (Fias) en Afghanistan, aux troupes de l'Armée afghane et de la coalition.

Au total, plus de 240 missions ont été menées depuis son pont d'envol, principalement des missions d'appui rapproché des troupes au sol (*close-air support*), mais aussi dix de reconnaissance effectuées par les Rafale et les Super Etendard. Pour la première fois dans un cadre opérationnel



pour le "Charles de Gaulle"

nel, le couple Rafale-Pod Reco-NG a été mis en œuvre, permettant la transmission instantanée de photos haute résolution. De plus, l'avion de guet aérien Hawkeye (33 missions) a pleinement joué son rôle en matière de contrôle et de coordination de tous les appareils en vol dans la zone d'opération. Lors de sa campagne, le *Charles de Gaulle* a manœuvré avec d'autres forces de l'Otan, notamment avec

le porte-avions américain *USS Lincoln* (ci-dessus sur la photo), pour les procédures d'appontage. Quant aux pilotes, ils ont été ravitaillés en vol par des tankers américains et britanniques. Le Gan a participé également à des exercices avec les forces navales indiennes, les armées émiriennes ainsi que la Royal Air Force saoudienne. ■

Barthélemy Gruot

Le commandement interarmées des hélicoptères

Explications par Carine Bobbera

Cet organisme, créé en 2009, conseille l'état-major des armées sur l'emploi et la gestion des 512 hélicoptères de la Défense. Composé de pilotes et de spécialistes de l'aéromobilité, le CIH assure des missions dans des domaines divers tels l'emploi tactique, le soutien, la formation...

QU'EST-CE QUE LE COMMANDEMENT INTERARMÉES DES HÉLICOPTÈRES ?

Créé le 1^{er} septembre 2009, le commandement interarmées des hélicoptères (CIH) est à la fois l'organisme de conseil pour l'état-major des armées sur l'emploi et la gestion des hélicoptères et aussi de coordination et d'harmonisation des travaux portant sur cette composante.

QUELS SONT SES MOYENS ?

Situé auprès de l'état-major des armées à l'îlot Saint-Germain, à Paris, le commandement interarmées des hélicoptères est placé sous la responsabilité d'un officier général.

Pour remplir sa mission, le CIH est composé de treize personnes dont 10 officiers supérieurs, spécialistes des aéronefs à voilure tournante (9 pilotes et un mécanicien) et de l'aéromobilité, dans des domaines divers tels que le soutien, la formation ou l'emploi tactique.

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Le CIH a reçu cinq mandats :

- élaborer un catalogue des missions « hélicoptères » des armées ;
- constituer un inventaire structuré de normes d'emploi et de soutien des hélicoptères ;
- proposer les modalités du regroupement de la flotte Caracal et son optimisation ;
- développer un outil interarmées de suivi de la disponibilité et des activités ;
- proposer une adaptation du contrat opérationnel du Groupe interarmées d'hélicoptères (GIH) et de ses structures.

COMMENT TRAVAILLE-T-IL ?

Le CIH est le conseiller du Cema et des chefs d'état-major d'armée pour tout ce qui concerne l'emploi interarmées des hélicoptères. Il fournit par ailleurs au Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO), la situation de programmation des activités organiques et opérationnelles des appareils et de leur disponibilité technique. Il apporte son expertise dans les travaux de planification et de génération de force et travaille en interface avec les états-majors opérationnels. De plus, il appuie toutes les divisions de l'EMA sur chaque dossier où intervient une question d'aéromobilité. Pour mener à bien ces différentes tâches, le CIH entretient des relations régulières avec les états-majors d'armée et les commandements spécialisés comme le commandement de l'aviation légère de l'armée de terre (Comalat), le commandement de la force de l'aéronautique navale (Alavia), le commandement des forces aériennes (CFA) et le commandement des opérations spéciales (COS).

QUELLE EST LA RESSOURCE HÉLICOPTÈRE AU SEIN DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ?

La Défense possède 512 appareils, soit 87 % du parc étatique. Près de 70 % des hélicoptères appartiennent à l'armée de terre, 15 % à la marine ainsi qu'à l'armée de l'air. Les deux tiers du parc militaire sont constitués par des hélicoptères légers, qui sont utilisés par chaque armée pour des missions spécifiques comme les mesures actives de sécurité aérienne (Masa) sur Fennec pour l'armée de l'air, l'appui feu et le renseignement sur Gazelle ou Tigre dans l'aérocombat pour l'armée de terre, ou la lutte anti-sous-marine sur Lynx pour la marine. Les hélicoptères de manœuvre de type Puma, Cougar ou Caracal sont utilisés dans le cadre de missions spécifiques, mais aussi dans des missions qui peuvent être partagées entre les armées parce qu'elles ne nécessitent pas d'expertise particulière ou juste une légère formation d'adaptation. C'est le cas dans des déploiements ou dispositifs interarmées comme, entre autres, le bataillon d'hélicoptères Pamir en Afghanistan ou le GIH à Villacoublay.

Entretien avec le général Pierre Baratchart, commandant interarmées des hélicoptères (CIH)

« Le CIH a été créé pour favoriser la meilleure gestion possible de l'ensemble du parc des hélicoptères de la Défense, en y apportant un regard interarmées. »

Quels sont les enjeux auxquels vous devez faire face ?

Sur la période 2011-2015, nous allons entrer dans une phase tendue pour mettre en adéquation nos missions, nos contrats opérationnels et nos capacités. Nous sommes dans une phase de transition. Notre parc d'hélicoptères est en cours de renouvellement, avec l'arrêt de certaines flottes, comme le Super-Frelon, et l'arrivée progressive de nouveaux appareils, tels que le Tigre ou le NH90... L'ensemble de ces problématiques impose un pilotage précis et global de cette ressource.

L'hélicoptère est sans doute la seule capacité des armées sollicitée sur tout le spectre des missions de défense, de sécurité et d'aide aux services publics. Uniquement en métropole, les armées contribuent à hauteur de 40 à 50 hélicoptères en alerte par jour pour les missions intérieures : soit au titre du dispositif de sécurité comme le secours maritime (Secmar), la posture permanente de sûreté aérienne, soit pour soutenir le ministère de l'Intérieur (Raid et GIGN), avec le Groupe interarmées d'hélicoptères (GIH) ou pour être en mesure de participer aux opérations de secours lors de catastrophes naturelles de grande ampleur... De plus, environ 90 de nos appareils sont déployés hors du territoire métropolitain. Une quinzaine d'hélicoptères sont embarqués à bord de bâtiments de la marine nationale, et une soixantaine sont déployés en permanence en dehors de la métropole sur 12 sites, que ce soit dans les forces de souveraineté et de présence ainsi qu'en opérations extérieures. Pour honorer tous ses contrats, les équipages et les mainteneurs relèvent un véritable challenge au quotidien. La disponibilité de la ressource hélicoptères permet difficilement de satisfaire simultanément l'ensemble des missions opérationnelles et organiques (formation, entraînement, régénération, ...). 70 % des hélicoptères



J.-J. CHATAUD/DICOD

Le général Pierre Baratchart, Commandement interarmées des hélicoptères.

ont plus de trente ans d'âge et la disponibilité moyenne est de l'ordre de 60 %. Les armées sont entrées dans une phase de renouvellement des parcs, avec un certain nombre de retards et de chantiers de rénovation, qui obèrent d'autant plus cette capacité.

Au regard de cette situation, quel est votre rôle ?

Le CIH a en quelque sorte un rôle de facilitateur pour les armées afin de rechercher des solutions et il cherche en permanence à optimiser et rationaliser les dispositifs afin d'éviter par exemple d'avoir deux organisations en parallèle qui ne se parlent pas, qui font doublon pour le soutien ou pour l'emploi des hélicos... Notre intention n'est pas de « peindre » l'ensemble des hélicoptères en interarmées. Au contraire, nous cherchons à interarméiser là où des optimisations opérationnelles et organisationnelles sont possibles, sans nuire à la spécificité et l'efficacité des unités et des engagements, qu'ils soient aéroterrestres, aéro-maritimes ou aériens.

A l'avenir, les flottes seront beaucoup plus partagées qu'aujourd'hui. Le NH90 sera commun à la marine et à l'armée de terre et le futur hélicoptère léger HC 4 sera dans les trois armées. Ainsi aujourd'hui, 18 %

sont présents dans deux armées ; en 2025, 50 % des hélicoptères seront présents dans les trois armées. Il est donc logique et cohérent de rechercher dès aujourd'hui, les harmonisations possibles en interarmées.

Quel premier bilan faites-vous après cette première année de fonctionnement ?

Le CIH a été créé pour favoriser la meilleure gestion possible de l'ensemble du parc des hélicoptères de la Défense, en y apportant un regard interarmées. C'est une fonction qui n'existait pas auparavant, ou de manière morcelée. Ainsi, pour la première fois, une vision unique de l'emploi des hélicoptères a pu être proposée au chef d'état-major des armées (Cema), lui permettant à tout moment de connaître la marge de manœuvre opérationnelle et capacitaire de cette composante. Cette vision est cruciale, car l'hélicoptère est un moyen très sollicité, du fait du nombre et de la variété des effets opérationnels. L'élan est donné et les premiers résultats sont tout à fait satisfaisants et surtout utiles. Ils démontrent également que cette dimension interarmées qui est incontournable pour demain, s'inscrit parfaitement dans les grandes réformes du ministère de la Défense.

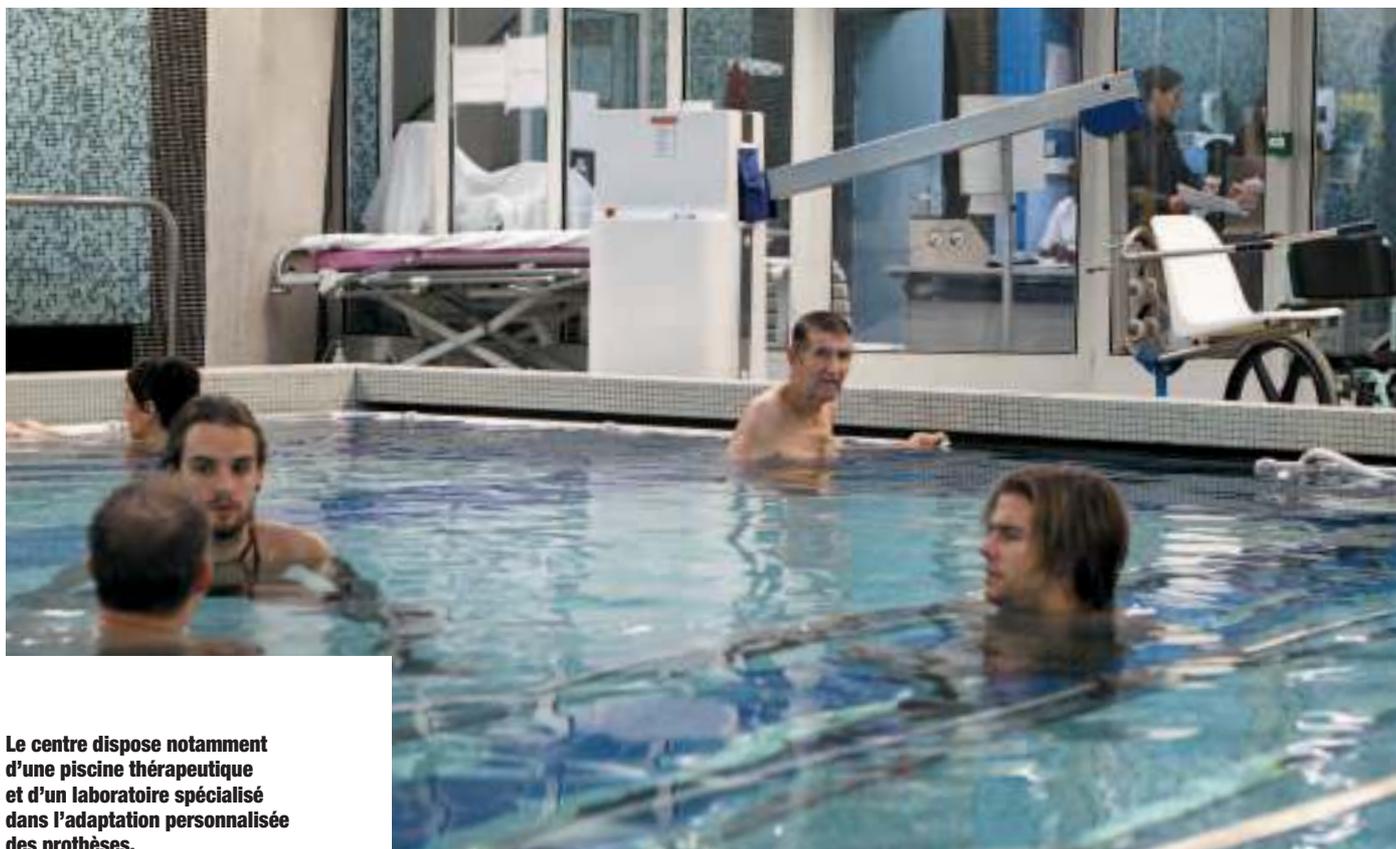
A terme, est-il envisageable de regrouper l'ensemble des hélicoptères au sein d'un organisme interarmées ?

Les hélicoptères comme les armées françaises sont inscrits dans une dynamique et une dimension interarmées. Mais cela ne veut pas dire qu'il faille les regrouper dans une structure organique unique. C'est d'abord l'effet délivré qui caractérise l'hélicoptère et le domaine opérationnel, aéroterrestre, aéro-maritime ou aérien pour lequel il évolue. Il est donc important que l'entraînement et la préparation opérationnelle des équipages et de leur environnement se constituent et se rassemblent autour de la mission et de son chef. ■

Carine Bobbera

Reportage

L'Institution nationale des Inva



Le centre dispose notamment d'une piscine thérapeutique et d'un laboratoire spécialisé dans l'adaptation personnalisée des prothèses.

PHOTOS : JEAN-JACQUES CHATARD/DICOD



Invalides, un centre polyvalent

Fidèle à sa vocation d'accueillir des anciens combattants blessés, l'institution est aussi un hôpital médico-chirurgical et un centre de référence pour la prise en charge du handicap. Visite.

Peu de touristes se doutent, lorsqu'ils visitent l'Hôtel des Invalides de Paris, que ce site prestigieux renferme en son sein une structure tout à fait originale et unique au monde : l'Institution nationale des Invalides (INI). A la fois hôpital et unité de long séjour médicalisé, elle accueille des handicapés militaires et civils. L'institution fut créée en 1670, sur décision de Louis XIV, qui désirait construire « *un hostel royal pour y loger tous les officiers et soldats, tant estropiés que vieux et caduques* ». Etablissement public administratif placé sous la tutelle du ministre d'Etat, de la Défense et des Anciens Combattants, l'INI est resté fidèle à sa vocation initiale. Elle héberge, de manière permanente ou temporaire, des anciens combattants et des victimes civiles de guerre, principalement de la Seconde Guerre mondiale, d'Indochine et d'Algérie, titulaires d'une pension militaire d'invalidité d'au moins 85 %. Leur admission est souvent consécutive à un lourd handicap lié à des séquelles de blessures. « *Nous veillons à ce que, parmi les 80 pensionnaires, il y ait aussi bien des hommes que des femmes, des militaires que des civils...* », souligne le médecin général inspecteur Louis Cador, directeur de l'INI. Le centre assure

aux uns et aux autres une prise en charge médicale et leur fournit un accompagnement paramédical.

Le centre médico-chirurgical de l'INI prodigue également des soins en hospitalisation ou en consultation aux malades et aux blessés, non seulement militaires, mais aussi aux civils qui le souhaitent. « *Le centre est axé sur la prise en charge des patients blessés médullaires (paraplégiques ou tétraplégiques), amputés ou cérébrolésés,* explique le directeur de l'Institution. *Il dispose d'un plateau technique de rééducation fonctionnelle, d'une piscine thérapeutique et d'un laboratoire spécialisé dans l'adaptation personnalisée de prothèses.* »

« *Nous sommes un centre de référence pour la prise en charge du handicap, avec cette particularité que nous accompagnons nos patients tout au long de leur parcours de soins jusqu'à leur réinsertion sociale* », ajoute le médecin général inspecteur.

Autre pôle d'excellence, le Centre d'études et de recherche sur l'appareillage des handicapés (Cerah). Il prend en charge tous les patients qui sont en échec d'appareillement et requièrent des appareillages complexes. Il est également la seule structure habilitée à délivrer une homologation pour tous les fauteuils manuels et électriques, ainsi que pour les pieds prothétiques.

Pour permettre d'offrir le plus large panel de soins à ses consultants, l'INI dispose d'un centre de consultation multidisciplinaire, des services de radiologie et de chirurgie dentaire, une pharmacie, ainsi qu'un service social.

L'institution a toute sa place dans le parcours de soins des blessés des opérations actuelles. Il accueille régulièrement des militaires qui ont subi un traumatisme en service pour leur réadaptation fonctionnelle, professionnelle et sociale. « *Nous* ■ ■ ■

Autre pôle d'excellence, le centre prend en charge tous les patients en échec d'appareillement et qui requièrent des appareillages complexes.

■■■ recevons, entre autres, des blessés d'Afghanistan très lourdement handicapés, explique Louis Cador. Le combattant blessé en Opex est pris en charge par le Service de santé des armées sur le terrain, puis est, si nécessaire, hospitalisé dans l'un des hôpitaux d'instruction des armées. Son premier souhait après cette période d'hospitalisation est de rentrer chez lui, mais souvent, il rencontre des difficultés liées à son handicap et se rapproche alors de nous. » Ainsi, les blessés viennent à l'INI pour y trouver un lieu d'accueil qui peut répondre à tous leurs besoins de santé dans le domaine du handicap, que ce soit des soins médicaux classiques, de rééducation fonctionnelle mais aussi d'adaptation à leur nouvelle vie, comme l'apprentissage de la conduite automobile sous contrainte du handicap, ou la pratique d'un sport avec le cercle sportif... « Quand nous avons de jeunes blessés, tout notre effort consiste à ce qu'ils puissent reprendre une vie à l'extérieur, en favorisant également leur réinsertion professionnelle. »

En collaboration avec les cellules d'aide aux blessés des armées ainsi que des associations dont c'est la vocation, l'INI soutient ces blessés dans leurs démarches professionnelles afin qu'ils puissent retrouver un métier, tout en leur apportant une aide médicale de réadaptation à la vie active. « Nous les aidons à reprendre confiance en eux, à se réinsérer socialement et professionnellement. Ils savent, quand ils nous quittent, que nous sommes toujours là en cas de pépin », continue le directeur de l'INI. C'est pourquoi certains de ces blessés reviennent à l'institution mais, cette fois, pour intégrer le centre des pensionnaires

res. Dans ce dernier, on croise à la fois des anciens et des jeunes combattants. Il existe une fraternité d'armes entre tous ces blessés. Ils ont à la fois connu la guerre, la blessure grave et la reconstruction après une blessure.

Cette expérience commune apporte beaucoup de solidarité entre les différentes générations. « De côtoyer ces blessés de la guerre de 39-45, d'Algérie, de les voir vivre avec leurs blessures, leur paraplégie, leur amputation, ça m'a aidé lorsque j'étais ici, jeune blessé, à me dire : il y a encore quelque chose après, explique le commandant Gaétan de la Vergne, chef de cabinet du gouverneur des Invalides, lui-même handicapé. Il

existe ici quelque chose de très particulier qu'on ne trouve pas dans les autres hôpitaux, qu'il soient militaires ou civils. Il y a de l'espoir, le goût de recommencer, de se reconstruire, d'y arriver. On est dans la maison des invalides où on trouve dans la fréquentation des anciens une force et un modèle. » Le

« Je n'oublierai jamais tout ce qu'ils ont fait pour moi. » Rajim Kulijev est devenu tétraplégique après un très grave accident survenu en service, en 2004. Grâce à son courage, à sa persévérance et à son optimisme, ce jeune légionnaire est parvenu à retrouver sa mémoire et l'usage de ses membres. « Ça a été un véritable parcours du combattant. L'équipe médicale autour de moi a été extraordinaire. Grâce à eux, j'ai retrouvé mon autonomie ! » Actuellement, Rajim Kulijev suit une formation professionnelle pour devenir secrétaire.

centre des pensionnaires et le centre médico-chirurgical sont ainsi grandement complémentaires.

« L'INI est fidèle à sa mission initiale, telle que l'avait imaginée Louis XIV, rappelle son directeur. L'institution est bien plus qu'un simple hôpital ou qu'une unité de long séjour médicalisé, elle est un lieu de mémoire où l'histoire est inscrite dans la pierre, mais surtout, de manière cruellement renouvelée, dans la chair des victimes de la guerre qui y séjournent », conclut-il.

■
Carine Bobbera

3 questions au
général d'armée Bruno
Cuche, gouverneur des
Invalides

Quelle place accordez-vous à l'INI dans votre mission ?

En tant que représentant du président de la République, protecteur de l'Institution nationale des Invalides, j'exerce

de nombreuses responsabilités sur le site des Invalides. Dans ce cadre, ma mission prioritaire consiste naturellement à veiller à l'accueil et au bien-être des pensionnaires, grands blessés, victimes de guerre militaires ou civiles. Ils sont la raison d'être de cet établissement.

Le président de la République a visité l'Institution en novembre dernier et a salué « le rôle irremplaçable de celle-ci ». Comment interprétez-vous ces mots ?

En venant visiter l'institution immédiatement après avoir présidé une prise d'armes au cours de laquelle il honorerait certains blessés des opérations en cours, le Prési-

dent a posé un geste fort qui doit guider notre action. Il a clairement indiqué que l'INI devait être totalement intégrée au dispositif de secours et de soins apportés aux blessés lors des opérations extérieures ou intérieures en cours, comme aux victimes d'actes terroristes.

La priorité de l'INI est donc le soin prodigué aux blessés des opérations récentes ?

Bien entendu, cette action au profit des jeunes blessés est un axe d'effort nouveau et une orientation complémentaire. Mais cela ne peut se faire au détriment des plus anciens, qui doivent toujours pouvoir bénéficier du droit légal à réparation. N'oublions pas que 60 % des pensionnaires sont des victimes de la Seconde Guerre mondiale. Nous devons donc ensuite prévoir l'accueil des grands blessés des conflits plus récents – Indochine, Afrique du Nord, 4^e génération du feu... Il ne s'agit pas d'un phénomène d'exclusion mais d'une évolution conjoncturelle strictement adaptée au contexte actuel d'engagement de nos forces.



Pour être au cœur de la défense



Chaque mois, découvrez nos *forces en action*, les enjeux de notre stratégie de défense, les facettes de l'industrie et des technologies de l'armement. Participez aux débats des armées et renforcez votre culture militaire. Avec ses 68 pages et sa version online, *Armées d'aujourd'hui* est le magazine indispensable de ceux qui veulent des repères pour la défense d'aujourd'hui.

Abonnement	Public			Personnel de la défense*		
	France	Dom-Tom par avion	International par avion	France	Dom-Tom par avion	International par avion
1 an (10 n°)	20 €	30 €	35 €	15 €	25 €	30 €
2 ans (20 n°)	35 €	55 €	65 €	25 €	45 €	55 €

* Personnel de la défense, réserviste, étudiant, lycéen, correspondant défense (sur justificatif).

Abonnez-vous !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom et prénom Grade ou fonction

Adresse Localité Code postal

Renseignements statistiques

Âge Profession Secteur d'activité Nom de l'entreprise

Abonnement souhaité

Normal Spécial* France Étranger/Dom-Tom/Par avion

1 an 2 ans Nombre d'exemplaires

* Personnel de la défense, réserviste, étudiant, lycéen, correspondant défense (sur justificatif).

Joindre à la commande le règlement à l'ordre de : M. l'agent comptable de l'ECPAD, et envoyer celui-ci à :
 ECPAD / Service abonnements, 2 à 8 route du Fort / 94205 Ivry sur Seine CEDEX. Tél. : 01 49 60 52 44 - Fax : 01 49 60 59 92. Email : routage-abonnement@ecpad.fr

Les informations recueillies dans ce document sont nécessaires au traitement de votre commande et destinées à nos services internes. Elles ne sont en aucun cas communiquées et peuvent donner lieu au droit d'accès et de rectification prévu par l'article 27 de la loi du 6/01/1978.

ARMÉES D'AUJOURD'HUI



ANNE-LISE LLOUQUET

04/01 LES VŒUX DU CHEF DE L'ÉTAT AUX ARMÉES

Nicolas Sarkozy, président de la République et chef des armées, a adressé ses vœux au personnel du ministère de la Défense depuis la base aérienne 113 de St-Dizier (Haute-Marne). Il a d'abord rendu hommage aux 22 soldats français tombés au combat en 2010 sur des théâtres d'opérations. Il a rappelé le rôle des 4 000 militaires engagés en

Afghanistan et des 900 soldats de la force Licorne, en Côte d'Ivoire. Le chef de l'Etat a aussi évoqué la réforme du ministère, affirmant que « l'année 2011 sera une étape majeure de la modernisation des armées et de la transformation du ministère de la Défense ». Il a souligné que les armées étaient une force « pleinement opérationnelle ».



EMA



ECPAD

25-26/12 PREMIER NOËL EN AFGHANISTAN POUR ALAIN JUPPÉ

Le ministre d'Etat, ministre de la Défense et des Anciens Combattants s'est rendu en Afghanistan les 25 et 26 décembre à l'occasion des fêtes de fin d'année. Il a d'abord rencontré les soldats blessés et le personnel soignant de l'hôpital militaire de Kaboul, puis a passé du temps avec les forces françaises et alliées de la capitale et de Kandahar. Il s'est

ensuite rendu sur la base avancée de Tora, dans la province de Surobi. Le ministre a rencontré, le 26 décembre, le président afghan Hamid Karzaï et a tenu à rappeler l'importance de la mission menée par les soldats français sur le territoire afghan. M. Juppé était accompagné durant son déplacement par l'amiral Guillaud, chef d'état-major des armées.

06/12 LE CEMA REÇOIT SON HOMOLOGUE JORDANIEN

L'amiral Guillaud, chef d'état-major des armées, a reçu le lieutenant-général Mash'Al Al Zaben, président du comité des chefs d'état-major des armées du Royaume hachémite de Jordanie. Cette rencontre a été l'occasion d'évoquer la situation sécuritaire

au Proche et Moyen-Orient, mais aussi en Afghanistan et en République de Côte d'Ivoire, où les armées jordaniennes déploient des troupes. La visite du général jordanien a en outre permis d'évoquer la coopération militaire entre les deux pays.



EVRAUD TAQUET / ECPAD



SIRPA AIR / DGA

22/12 LA DGA COMMANDE 200 MISSILES MÉTÉOR

Les premiers exemplaires du Météor commandés par la Direction générale de l'armement (DGA) seront livrés aux forces aériennes françaises en 2018. Le contrat a été notifié à MBDA-UK par l'agence d'armement du ministère britannique de la Défense, pilote du programme. Fruit de la coopération entre la France, l'Allemagne, l'Italie, la Suède, l'Espagne

et le Royaume-Uni, le futur missile air-air à longue portée est destiné à équiper les Rafale de l'armée de l'air et de la marine. Conçu pour les missions de défense aérienne, il interceptera des cibles à des portées de plusieurs dizaines de kilomètres, en complément de l'actuel Mica, utilisé sur des distances moindres pour le combat et l'autodéfense.

08/12 DIALOGUE ENTRE ALAIN JUPPÉ ET LES MEMBRES DU CSFM

La 83^e session du Conseil supérieur de la fonction militaire a été l'occasion pour le ministre d'Etat, ministre de la Défense et des Anciens combattants, de féliciter ses membres pour leur travail sur le thème de la concertation dans les armées » et de souligner « le climat de sérénité et de responsabilité dans lequel se sont déroulés les travaux ». Le CSFM, qui fête cette année

son 40^e anniversaire, a précédemment rédigé une charte de la concertation qui concilie deux exigences : permettre à la communauté militaire d'exprimer ses inquiétudes et ses aspirations, et respecter les spécificités de l'état militaire. Le ministre d'Etat a aussi évoqué l'effort d'interarmement qui a été engagé, l'unité du statut de militaire, et enfin la réforme des retraites.



BRUNO BIASUTTO/DICOD



BRUNO BIASUTTO/DICOD

17/01 UNE NOUVELLE DIRECTRICE POUR L'AGENCE EUROPÉENNE DE DÉFENSE

La française Claude-France Arnould a été nommée directrice exécutive de l'Agence européenne de défense (AED). Sa candidature avait été proposée par Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, qui assure la tutelle de l'AED. Créée en 2004, l'AED assiste le Conseil de l'Union

européenne et les Etats membres dans leurs efforts pour améliorer leurs capacités de défense. Elle a aussi pour objectif de promouvoir la coopération européenne dans le domaine de l'armement, de renforcer la base industrielle et technologique de défense de l'UE, de créer un marché européen des équipements concurrentiel et de favoriser la recherche.

20/01 L'ÉCOLE DE GUERRE EST DE RETOUR

Le Collège interarmées de Défense (CID), créé en 1993, forme les futurs décideurs des trois armées et de la gendarmerie. Cette école a été baptisée « Ecole de guerre » à l'occasion d'une cérémonie que présidait Alain Juppé, ministre d'Etat, ministre de la Défense et des Anciens Combattants. Le ministre a souligné que ce changement de nom permet de « réaffirmer

l'identité de cette école du savoir et de la décision ». Il a aussi rappelé que « cette institution est indispensable au succès des armes de la France ». Baptisée officiellement Général-de-Gaulle lors de cette cérémonie, la 18^e promotion accueille plus de 300 stagiaires, parmi lesquels une centaine de militaires étrangers issus de 72 nationalités différentes.



JEAN-JACQUES CHATARD/DICOD



SGA

14/01 LE PLAN DE REDYNAMISATION DU TERRITOIRE DE LA COURTINE SIGNÉ

Le plan local de redynamisation (PLR) de La Courtine (Creuse) a été signé. Le Secrétariat général pour l'administration, par l'intermédiaire du délégué aux restructurations de la Défense (DAR), est en charge de l'accompagnement territorial lors de la cession d'emprises militaires. Le groupement territorial du camp de la Courtine est passé, en août 2009, sous le

commandement du 126^e Régiment d'infanterie de Brive. Une nouvelle dynamique a été engagée afin de préserver l'activité locale. Un établissement d'hébergement pour personnes âgées et une maison de santé seront notamment construits sur le site. Le montant total de ce PLR s'élève à 18,5 millions d'euros auquel l'Etat participe à hauteur de 1,62 million d'euros.

DOSSIER

DOSSIER RÉALISÉ PAR VIRGINIE SANDROCK

DOSSIER
COOPÉRATION
FRANCO-ALLEMANDE

LA DÉFENSE EUROPÉE





CHRISTOPHE FIARD/DICOD

NNE EN TOILE DE FOND

Un bataillon allemand prend ses quartiers en Alsace
Une relation dynamique et exemplaire pour l'Europe
Une pionnière, la Brigade franco-allemande
Pour une industrie de défense européenne forte

page 48
page 50
page 53
page 56

UN BATAILLON ALLEMAND

Le 291^e Jägerbataillon s'est installé dans la garnison d'Illkirch, près de Strasbourg. Un symbole fort de la coopération franco-allemande voulu par le président de la République, Nicolas Sarkozy, et la chancelière allemande, Angela Merkel, devenu réalité en décembre dernier.

La petite ville d'Illkirch-Graffenstaden, en Alsace, vit depuis quelques mois un événement inédit en France depuis 1945 : l'installation d'une unité de combat allemande sur sa commune. Décidée par la chancelière allemande, Angela Merkel, et le président Nicolas Sarkozy le 7 février 2009 à Munich,

cette implantation répond d'abord à la nécessité de donner une nouvelle impulsion à l'Europe de la défense, dont le couple franco-allemand est traditionnellement le moteur. « Ce sera un honneur pour la France de recevoir des soldats allemands sur le sol de la République française, déclarait Nicolas Sarkozy à cette occasion. C'est une démarche historique, nous devons être à la hauteur de ce qu'ont fait nos prédécesseurs en matière d'amitié entre la France et l'Allemagne. »

La présence, hautement symbolique, du 291^e bataillon de chasseurs allemand – qui fait par ailleurs partie de la brigade franco-allemande, voir p. 53 – a pris corps avec la remise de drapeau, le 10 décembre dernier, à Strasbourg, à laquelle présidaient les ministres de la Défense des deux pays. « Nous ne parlons plus de réconciliation franco-allemande, a commenté Alain Juppé, ministre d'Etat, ministre de la Défense et des Anciens Combattants. Elle est acquise depuis longtemps. C'est un signe de coopération et d'amitié que scelle l'installation de cette unité en France. » Son homologue d'outre-Rhin, Karl-Theodor Freiherr zu Guttenberg, a estimé quant à lui que cette coopération, qui n'a cessé d'être à l'origine de nouvelles impulsions dans la défense européenne, était une plus-value dont allait profiter toute l'Europe.

« Mon grand-père est tombé sous les balles françaises, commente le lieutenant-colonel Frank Lindstedt, qui commande le

291^e bataillon. Aujourd'hui, je suis le premier chef de corps à la tête d'une unité allemande stationnée en France. C'est un signe fort. Nous construisons ensemble un avenir de paix sur notre continent. » Francophone et francophile, le colonel Lindstedt incarne parfaitement le dépassement d'un passé douloureux par un optimisme affiché.

Une vision partagée par le gouverneur militaire de Strasbourg, le général Martin Klotz. « Je commande la 2^e brigade blindée, anciennement division Leclerc, colocalisée à Illkirch avec le 291^e bataillon de chasseurs allemand. Pour mémoire, la division Leclerc a libéré Paris et Strasbourg du joug hitlérien en 1944. Soixante-six ans plus tard, l'installation conjointe de la 2^e BB et du bataillon allemand, non loin de la cathédrale de Strasbourg, scelle l'amitié entre les deux pays. Une page est tournée, poursuit le général, et la réalité de notre quotidien prend le dessus. De la Bosnie au Kosovo en passant par la République démocratique du Congo et l'Afghanistan, Français et Allemands sont engagés côte à côte dans le cadre d'opérations multinationales menées par l'Otan ou l'Union européenne depuis le milieu des années 90. »

Reconnaisables à leur béret de la brigade franco-allemande – béret bleu marine français portant l'insigne à gauche, à l'allemande –, les militaires du 291^e Jägerbataillon stationnent dans une garnison française, comme ceux qui appartiennent au Corps européen, à Strasbourg ou ceux qui se forment à l'Ecole d'hélicoptères Tigre, dans le Midi de la France.

De l'avis de Jacques Bigot, maire d'Illkirch et président de la communauté urbaine de Strasbourg, la réaction des Alsaciens est positive.

Le souvenir des Malgré-Nous partant sur le front russe a fait place à un tourisme frontalier très actif, et une réelle volonté de connaître l'Autre. « Aujourd'hui, de part et d'autre du Rhin, la culture et la langue ne sont plus un obstacle. L'amitié franco-allemande prend la forme d'une véritable intégration puisque, dans le cadre de l'Union européenne, des euro-districts



FRATERNITÉ D'ARMES

PREND SES QUARTIERS EN ALSACE



PHOTOS : BRUNO BIASUTTO / DICOD

Les ministres allemand et français de la Défense lors de la remise du drapeau du bataillon, en décembre 2010.

regrouperont des communes allemandes et françaises. » Des écoles bilingues permettent aux enfants des expatriés allemands de s'ouvrir à l'autre culture, comme c'est le cas, réciproquement dans les garnisons françaises en Allemagne.

L'installation du 291^e Jägerbataillon sur le sol français est l'occasion de réaménagements. L'unité allemande vient à Illkirch

en lieu et place du 1^{er} Régiment de génie, récemment dissous. En outre, la brigade franco-allemande (BFA) rétablit ainsi un certain équilibre de part et d'autre du Rhin, la plupart des unités françaises étant jusqu'à présent localisées en Allemagne, à Immendingen, Donaueschingen, Villingen-Schwenningen et à Müllheim. ■

Une unité de combat créée juste avant la réforme de la Bundeswehr

Le 291^e bataillon de chasseurs est une unité d'infanterie créée juste avant la réforme de la Bundeswehr (armée allemande), qui a été décidée à l'automne dernier et qui doit voir la fin de la conscription, d'ici à juillet prochain. Dans ce contexte, la création de ce bataillon revêt une importance significative sur le plan politique, alors que la Bundeswehr entre dans une période de restructuration profonde et de réduction des formats.

Les effectifs de ce bataillon, dont les premiers éléments sont arrivés en avril dernier, seront portés à 300 début septembre 2011, et

à 650 en 2012, année où l'unité sera pleinement opérationnelle. De format inédit au sein de la Bundeswehr, elle regroupe deux compagnies d'infanterie motorisée et une de reconnaissance blindée. Les capacités du bataillon pourront être utilisées, soit dans le cadre de la Bundeswehr, pour des missions spécifiques décidées par l'Allemagne, soit dans celui de la brigade franco-allemande (BFA), au profit de l'Union européenne ou de l'Otan. Une partie fera ses premières armes en Afghanistan sous commandement national dès l'été prochain.

Habitué aux actions de formation communes et aux missions menées ensemble pour l'Otan ou l'Union européenne, le couple franco-allemand est une force d'entraînement au sein de l'Europe de la défense.

La France et l'Allemagne ont toujours joué un rôle moteur dans la construction européenne. « Si la relation est parfois difficile en raison des différences culturelles au sein du couple franco-allemand, celui-ci est au cœur des principales initiatives de défense dans l'Union européenne. Alors que la Bundeswehr se réforme et que s'accroissent les contraintes financières des deux Etats, le rapprochement et l'optimisation de nos capacités militaires sont essentiels », note le colonel Benoît Chavanat, représentant permanent défense auprès du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité. Plus que jamais s'impose la nécessité d'une politique concertée. « Vision stratégique commune, capacités de planification et de conduite des opérations civiles et militaires de l'UE, unités militaires communes », tels sont d'ailleurs les vœux for-



CHRISTELLE ALIX/PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

mulés par le président Nicolas Sarkozy et la chancelière Angela Merkel lors du dernier Conseil franco-allemand de défense et de sécurité, le 10 décembre dernier.

La Brigade franco-allemande (voir p. 53) est, pour ce qui est de l'armée de terre, l'expression la plus aboutie de cette coopération. Mais c'est sur une initiative franco-allemande qu'ont aussi été créés l'Eurocorps et le Commandement aérien européen, récemment inauguré à Eindhoven, aux Pays-Bas. Ce dernier matérialise une nouvelle étape de l'intégration militaire en Europe. Commandé alternativement par un général allemand et par un général français, l'European Air Transport Command est un centre de planification et d'emploi des avions de transport. Il associe des moyens français, allemands mais aussi belges et hollandais.

Enfin, la France et l'Allemagne ont été très présents dans la création du concept des groupements tactiques, les *Battle Group*, une contribution essentielle à la stratégie européenne de sécurité qui vise à conduire des opérations dans un contexte de réaction rapide.

COOPÉRATION MILITAIRE QUE ET EXEMPLAIRE POUR L'EUROPE



Angela Merkel et Nicolas Sarkozy à Fribourg, en décembre, lors du dernier Conseil de défense franco-allemand. Les deux pays sont à l'initiative de nombreuses décisions dans la politique de défense européenne.

« La coopération se construit politiquement par le haut en donnant un cap et un cadre, commente le général Eric Margail, sous-chef emploi et soutien de l'état-major de l'armée de terre, mais c'est bien dans le quotidien et le concret qu'elle prend corps et devient réalité. »

Les opérations multinationales constituent le meilleur champ d'expérimentation d'une culture de défense commune. Fran-

çais et Allemands ont eu, et ont encore, des occasions très diverses d'être déployés côte à côte, dans le cadre de l'Union européenne : en Bosnie-Herzégovine, depuis 2004, pour stabiliser le pays (Althéa), en République démocratique du Congo, en 2006, en soutien aux élections, au Tchad-RCA depuis septembre 2007 pour une opération de sécurisation, dans le golfe d'Aden, depuis 2008, pour lutter contre la piraterie et, très

Un conseil de défense bilatéral modèle

Créé en 1988, le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité (CFADS) réunit tous les six mois le Président français et la chancelière allemande, les ministres de la Défense et des Affaires étrangères ainsi que les chefs d'état-major des armées. Il vise essentiellement à établir un dialogue politico-stratégique dans le cadre de l'UE et de l'Otan, à prendre des initiatives pour cons-

truire l'Europe de la défense, à satisfaire les besoins opérationnels communs, et enfin à promouvoir et sauvegarder l'industrie de défense européenne. Les conseils sont précédés de réunions en comités thématiques : stratégie et désarmement, coopération militaire, armement et aspects juridiques. Faisant figure de modèle, il a inspiré les conseils franco-italien et franco-espagnol.

récemment, en Ouganda afin de former des forces de sécurité somaliennes. En 2011, des régiments de la Brigade franco-allemande (BFA) seront engagés dans le cadre de l'Otan : au Kosovo (Kfor) pour le 110^e Régiment d'infanterie (RI), et en Afghanistan (Fias) pour le 291^e bataillon de chasseurs. « *Nous avons dix années d'expérience de travail commun en opérations, témoigne le lieutenant-colonel Franck Lindstedt, du 291^e bataillon de chasseurs allemand installé en Alsace. A Mostar en 2000 ou au Kosovo en 2009, il m'est arrivé de commander des soldats du 110^e RI français et d'être placé sous les ordres d'un général français ou allemand. Indéniablement, ces missions permettent de renforcer la qualité de notre coopération et de contribuer à notre interoperabilité.* »

Par ailleurs, « *l'échange, l'insertion et la formation d'officiers du pays partenaire améliorent la connaissance de la culture de l'autre, accroissent la confiance mutuelle et favorisent l'échange d'informations et d'expériences* », analyse le colonel Benoît Chavanat, de l'état-major des armées (EMA).

Aujourd'hui, plus de 150 officiers français sont stationnés en Allemagne (hors Brigade franco-allemande et Corps européen), et plus de 200 Allemands sont présents en France, certains se préparant à exercer de hautes responsabilités.

La formation initiale joue un rôle fondamental. En 2007, pendant la présidence française de l'Union européenne, a été mise en place une formation conjointe d'officiers et, en 2009, de jeunes Allemands ont porté pour la première fois le grand uniforme de Saint-Cyr. Chaque année, les deux pays forment une dizaine d'officiers bénéficiant d'une double culture militaire. La formation commune, les aviations légères de l'armée

de terre des deux pays en font l'expérience au quotidien avec l'Ecole franco-allemande du Tigre (EFA), au Cagnet-des-Maures, dans le Sud de la France. Creuset d'intégration de l'Europe de la défense, cette école accueille des pilotes espagnols depuis son ouverture, en 2006. Il faut signaler aussi le Centre de formation franco-allemand de contrôleurs aériens avancés (CFAA de Nancy), le seul en Europe à former jusqu'au niveau « *combat ready* », selon les standards Otan, ainsi que le Centre de recherche et sauvetage au combat des pilotes tombés en terrain hostile (CSAR).

Les marins ne sont pas en reste, puisque des élèves officiers sont embarqués sur les bateaux écoles des deux marines. « *Au-delà de la portée symbolique, à laquelle on se limite trop souvent, la coopération entre la France et l'Allemagne repose sur des relations très étroites* », conclut le capitaine de frégate François Drouet, chargé du dossier franco-allemand à la Direction des affaires stratégiques au ministère de la Défense. Chaque année, par ailleurs, la force navale franco-allemande réunit les deux marines en mer.

Citons, pour terminer, au titre de la coopération entre les deux pays, le Centre franco-allemand d'épidémiologie, créé à Munich en vue d'une mutualisation des moyens sanitaires stratégiques.

Paris et Berlin marchent d'un même pas au sein des structures de coopération militaire, parfois même plus rapidement que l'évolution des mentalités ne le permet. Totalement confiants dans l'élaboration d'une politique de sécurité et défense commune, les deux pays non seulement forment ensemble des outils militaires mais en plus attirent dans leur sillage d'autres pays de l'Union européenne. ■



2 questions à

Louis-Marie Clouet, chercheur à l'Ifri, au Comité d'études des relations franco-allemandes

La réintégration pleine et entière de la France au sein de l'Otan facilite-t-elle la coopération avec l'Allemagne ?

Il est indéniable que, sur le plan politique, le retour plein et entier de

la France au sein du commandement intégré de l'Otan a clarifié son positionnement aux yeux de l'Allemagne, qui a toujours été très attachée au lien transatlantique. En revanche, sur le plan opérationnel, ce retour ne change pas fondamentalement la donne. Les forces armées françaises ont une longue tradition de travail en commun au sein des structures de l'Otan.

En quoi le couple franco-allemand est-il particulièrement moteur au sein de la défense européenne ?

Le couple franco-allemand est moteur dans toute action politique menée au sein de l'Union européenne. Pour autant, il n'a pas l'exclusivité en matière de défense. Le duo essentiel dans ce domaine est d'abord le couple franco-britannique, auquel s'adjoint, dans un second temps, l'Allemagne. Berlin a un positionnement moins proactif sur les questions de défense que Paris et Londres. Cela tient à des raisons historiques, culturelles, constitutionnelles et politiques. Reste qu'une initiative à laquelle l'Allemagne est associée déclenche plus facilement des synergies avec d'autres pays, notamment avec l'Italie, l'Espagne, la Belgique ainsi que le Luxembourg.

3

BRIGADE FRANCO-ALLEMANDE UNE UNITÉ PIONNIÈRE

Créée en 1989, cette brigade binationale symbolise la réconciliation entre la France et l'Allemagne. Déployée trois fois en opérations extérieures comme unité constituée, elle doit projeter cette année 500 militaires au Kosovo et 1 200 en Afghanistan. Histoire d'un concept qui fait des émules en Europe.

« **D**epuis qu'en 1987 les présidents Kohl et Mitterrand ont décidé de sa création, la Brigade franco-allemande (BFA) est devenue une unité opérationnelle à forte valeur ajoutée. Au cœur de l'Europe, elle représente l'expression clef des ambitions européennes en matière de défense », commente le général Philippe Chalmel, son commandant. Cette unité interarmes de l'armée de terre est d'un genre unique. Composée de 5 500 hommes et femmes, issus pour 55 %

de la Bundeswehr et pour 45 % de l'armée de terre française, elle est commandée alternativement par des généraux français et allemands, avec un état-major totalement mixte. La BFA est née en 1989, à la toute fin de la guerre froide, rassemblant des unités qui, jusque-là, étaient déployées sur le sol allemand face au bloc de l'Est.

Symbole de la réconciliation politique entre les deux pays, la BFA s'est trouvée déployée trois fois en opérations extérieures comme unité constituée. Elle a acquis ses lettres de noblesse dans les Balkans, dans le cadre de la Sfor, de novembre 1996 à juin 1997. A la tête de la brigade multinationale Centre de la division Salamandre pour faire respecter les accords de Dayton et maintenir la sécurité dans l'ex-



CHRISTOPHE FIARD/DICOD

Militaires français et allemands en Afghanistan et, ci-dessous, en Bosnie.



Yougoslavie, la Brigade franco-allemande a ensuite assuré le noyau de commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan, en 2004-2005, et a armé le bataillon français de la Kfor au Kosovo en 2009. Entraînée pour répondre à tous types de missions, y compris les missions de combat, dans des opérations sous mandat de l'UE ou de l'Otan, elle n'a été déployée jusqu'à présent que dans des opérations de faible à moyenne intensité, dans le cadre de l'Otan. Tous les efforts entrepris pour augmenter le volume opérationnel de ses forces projetables ont abouti : en 2011, 500 militaires issus du 110^e Régiment d'infanterie français ainsi que de l'état-major de la brigade seront déployés dans le cadre de la Kfor au Kosovo, tandis que 1 200 soldats des unités allemandes de la BFA seront projetés dans le cadre de la Fias.

« La binationalité est un atout incontestable en opération. Elle nous permet d'être extrêmement réactifs et adaptables



dans un environnement multinational, note le général Philippe Chalmel. L'état-major bilingue français et allemand utilise l'anglais en opération. La Brigade est en pointe en matière d'application de procédures et d'utilisation du matériel. Le "FüInfoSys", le système d'information et de commandement allemand, a été adopté pour l'ensemble de la brigade, il est commun aux unités françaises et allemandes. »



En Europe, la Brigade franco-allemande défriche un terrain peu connu en matière de coopération militaire.

Au quotidien toutefois, la binationalité connaît quelques limites. Notamment, elle soulève l'épineuse question de la souveraineté des Etats. France et Allemagne ont en effet leurs propres règles d'engagement. De fait, il est difficile d'envoyer la BFA dans des actions de combat de haute intensité étant donné l'absence de règles communes aux deux pays. Cette situation s'explique par leur histoire respective et, pour les Allemands, par des processus décisionnels longs en raison d'un contrôle parlementaire contraignant. D'autres difficultés apparaissent, tenant à la coexistence des droits nationaux dont dépendent le système de soldes, le statut du soldat ou les règlements de discipline.

« Pour un militaire allemand, souligne l'Oberst Hahndel, colonel adjoint au commandant de la Brigade franco-allemande, servir au sein de la BFA permet de travailler, dès le temps de paix, dans un environnement multinational que beaucoup ne découvrent qu'en opérations. Les échanges dans le cadre

6 000 hommes à l'horizon 2012

Fer de lance de l'Eurocorps, la brigade franco-allemande (BFA) est prioritairement subordonnée au Corps européen pour les activités d'entraînement et dans le cadre d'engagements opérationnels. Cet état-major de réaction rapide certifié dans le cadre de l'UE et de l'Otan s'est ouvert à d'autres nations qui en codétiennent le commandement : Espagne, Belgique, Luxembourg et Pologne. Il devrait être projeté en Afghanistan en 2012. Comme la BFA, le Corps européen est le fruit d'une volonté du chancelier Helmut Kohl et du Président François Mitterrand d'intensifier les signes de la coopération bilatérale et de promouvoir une défense européenne.

La BFA est composée de huit unités réparties sur cinq garnisons principales :

- l'état-major et un bataillon de commandement et de soutien (Müllheim),
- trois bataillons d'infanterie : le Jägerbataillon 292 et le 110^e Régiment d'infanterie français à Donaueschingen,
- le Jägerbataillon 291 à Illkirch-Graffenstaden, un régiment de cavalerie légère blindée français, 3^e Régiment de hussards.
- un bataillon d'artillerie et une compagnie de génie (Artilleriebataillon 295 et PanzerpionierKompanie 550) à Immendingen.

Son effectif total devrait atteindre 6 000 hommes d'ici à la fin de l'année 2012.

opérationnel, les rencontres au cours de la formation initiale et au cours de séjours dans les centres de formation des deux nations, mais aussi la découverte au quotidien de l'autre nation favorisent l'ouverture d'esprit de nos militaires par l'apprentissage d'une autre culture. »

En raison même de l'écart entre les deux cultures d'armée, la Brigade franco-allemande fonctionne comme un instrument pilote. Ses unités étant subordonnées à leurs autorités nationales respectives, il est possible de mesurer, en fait, le degré d'intégration consenti par les Etats dans les objectifs communs de défense européenne. Symbole de l'amitié franco-allemande, à l'origine d'une culture militaire commune en Europe, la BFA défriche un terrain peu connu en matière de coopération militaire. En tant qu'unité multinationale au niveau le plus abouti, elle a joué un rôle moteur en termes d'intégration européenne et a fait des émules en Europe centrale et orientale. Des pays anciennement antagonistes, comme la Roumanie et la Hongrie, ont créé une unité sur son modèle.

Le couple franco-allemand souhaite franchir une nouvelle étape dans la construction d'une industrie de défense vraiment européenne, dont il a été le principal instigateur. Un constat partagé par de nombreux observateurs.

Lors du dernier sommet franco-allemand de défense et de sécurité qui s'est tenu à Fribourg, le 10 décembre dernier, les ministres allemands et français de la Défense, Alain Juppé et Karl-Theodor zu Guttenberg, se sont dits convaincus de la nécessité de franchir une nouvelle étape dans la construction d'une industrie de défense vraiment européenne. Si les ministres de la Défense de ces deux pays s'expriment ainsi, c'est que le couple franco-allemand tient une place prépondérante dans le paysage industriel de défense européen. Il en a été



CRISTINA QUICLER/AFP

en effet à l'origine et de nombreux observateurs pensent aujourd'hui qu'il est la clef d'une industrie de défense européenne forte.

Exemple concret de cet élan franco-allemand : l'entreprise EADS (*European Aeronautic Defence and Space Company*). Avec un objectif de chiffre d'affaires 2010 supérieur à 44 milliards d'euros, elle dispute le premier rang mondial à son concurrent américain Boeing dans l'industrie aéronautique, spatiale et de défense. Fort d'un effectif de 120 000 employés, dont 44 000 salariés français et 43 000 allemands, doté d'une gouvernance partagée (un président français, Louis Gallois, et des responsables allemands à la tête des principales filiales, Airbus, Eurocopter ou Cassidian), le groupe démontre qu'il n'y a pas de défense européenne sans industrie de défense.

RIE DE DÉFENSE EUROPÉENNE FORTE



Présentation de l'Airbus A400M, le fleuron d'EADS, à Séville, en 2008.

L'A400M auquel sept Etats participent (Allemagne, France, Royaume-Uni, Espagne, Belgique, Luxembourg, Turquie), est le plus important programme européen d'armement mené en coopération. Les premières livraisons sont prévues en 2013, cet avion de transport militaire de nouvelle génération sera sans équivalent sur le marché international. « Malgré des difficultés, en termes de délais et de surcoûts, apparues depuis la signature du contrat en 2003, le projet se poursuit, ce qui dénote son importance stratégique sur les plans opérationnel et industriel, commente Hélène Masson, maître de recherches à la

« Nous devons être capables d'initier une dépendance mutuelle »

(Thomas Enders)

Fondation pour la recherche stratégique. *Le maintien de compétences technologiques européennes dans le domaine de l'aéronautique militaire est en jeu, de même que de nombreux emplois au sein des grands systémiers et équipementiers européens et d'une myriade de petites et moyennes entreprises.* « L'autonomie nationale étant difficile à maintenir dans le contexte opérationnel et budgétaire actuel, la coopération se révèle plus que jamais indispensable. Nous devons être capables d'initier une dépendance mutuelle », souligne Thomas Enders, coprésident d'EADS et patron d'Airbus. L'Europe constitue la toile de fond de



L'usine d'Eurocopter, filiale hélicoptériste d'EADS, a été créée en 1992, pour mettre en œuvre le programme d'hélicoptères Tigre.

EUROCOPTER

toutes les avancées bilatérales entre la France et l'Allemagne dans le domaine de l'industrie. « Il est intéressant de noter que la plupart des programmes franco-allemands ont été à l'origine des premiers ensembles industriels transnationaux », assure Olivier Petton, ingénieur en chef des études et techniques de l'armement, officier de la zone Allemagne à la direction de la stratégie de la Direction générale de l'armement. EADS en offre le meilleur exemple. Son architecture se décline en segments ayant pour origine des projets bilatéraux : projets spatiaux (lanceurs d'Arianespace, satellite de reconnaissance Musis d'Astrium), projets aéroportés (hélicoptères NH90 et Tigre d'Eurocopter), électronique de défense (radar franco-anglais-allemand Amsar de Cassidian, ex-division EADS *Defence and Security*). Ajoutons que le programme d'hélicoptères Tigre a donné naissance à la société Eurocopter en 1992, et à l'Ecole franco-allemande Tigre. « Le succès de la coopération

industrielle franco-allemande est indéniable, malgré des orientations relativement différentes en matière de politique d'armement », analyse

Hans Starck, chercheur au sein du Comité d'études pour les relations

franco-allemandes de l'Ifri (Institut français des relations internationales).

En France : une politique d'indépendance et d'autonomie stratégique menée par un Etat français actionnaire, centralisé, donneur d'ordres et pilote de grands projets au travers de grands groupes industriels publics. En Allemagne : une industrie d'armement privée où l'Etat fédéral apparaît en retrait dans le pilotage stratégique des industries de défense. Certes, les positions se sont rapprochées depuis le début des années 90 : les entreprises publiques d'armement et arsenaux ont été largement privatisés en France, et l'Etat allemand comme les länders s'impliquent

« Pour faire repartir l'intégration européenne, c'est le cœur franco-allemand qui doit refonctionner »

(Philippe Camus)



CHRISTOPHE FIARD/DICOD

dans la sauvegarde des bassins d'emplois sous l'influence des puissants syndicats. »

Philippe Camus, directeur général délégué du groupe Lagardère et cofondateur d'EADS, écrivait dans une tribune du *Monde* du 22 juillet dernier: « Pour faire repartir l'intégration européenne, c'est le cœur franco-allemand qui doit refonctionner parfaitement. Le couple franco-allemand ne prétend pas diriger l'Europe bien évidemment, mais sans couple franco-allemand uni, il ne peut y avoir d'Europe. »

L'évolution de la Bundeswehr vers une armée professionnelle, les résultats des groupes de travail bilatéraux ainsi qu'une volonté politique de part et d'autre seront des facteurs clefs pour une relance de la coopération bilatérale d'armement. ■

Quel bilan faites-vous de l'évolution d'Eurocopter, filiale d'EADS après quatre ans de présence à la tête du groupe ? Comment fonctionne la coopération franco-allemande au sein de la société ?

Eurocopter, filiale d'Eads créée il y a 18 ans, a su rester le numéro un mondial de la fabrication d'hélicoptères, malgré la récession économique. Nous sommes

aujourd'hui une société parfaitement intégrée. Des équipes composées de Français et d'Allemands travaillent ensemble, sans se préoccuper

2 questions à Lutz Bertling, président exécutif d'Eurocopter

de la nationalité de leurs interlocuteurs. La notion de coopération franco-allemande compte d'un point de vue politique, mais elle est dépassée au quotidien. Seul compte l'aboutissement du programme ou du projet, de même que le développement des capacités des deux côtés du Rhin dans une démarche équitable et équilibrée, afin d'améliorer la compétitivité globale du groupe au profit des deux parties. Le succès de la coopération entre nos deux pays dans le domaine des hélicoptères a été décisif pour la création d'EADS qui est, au-delà d'un moteur de la construction européenne, un véritable symbole.

Quelles ont été les difficultés rencontrées en termes de coopération franco-allemande au sein d'Eurocopter, notamment concernant le programme NH90 et Tigre ?

Nous avons dû en effet surmonter des difficultés sur ces deux programmes. Celles-ci étaient dues à la complexité des produits et à la mise en place de processus multinationaux aussi bien du côté des clients que de l'industrie. Cette complexité n'était en aucun cas liée aux relations franco-allemandes. Nous travaillons en équipes intégrées sur ces programmes comme sur les autres. Les coopérations industrielles sont aujourd'hui indispensables car il n'existe aucun État européen capable de financer seul un nouveau programme de l'envergure du NH90. D'ailleurs, pour ce programme, la coopération dépasse largement l'axe franco-allemand car l'Italie, les Pays-Bas et le Portugal sont aussi partenaires du programme. Par ailleurs, nous devons faire face à une multitude de configurations demandées par nos clients – on dénombre plus de vingt variantes pour quatorze pays clients. La réussite d'un programme aussi complexe repose essentiellement sur la solidité et la cohérence de l'organisation mise en place pour le gérer.

Animés d'un esprit d'initiative, investis personnellement dans leurs projets ingénieux, six innovateurs du ministère de la Défense et de la gendarmerie ont été récompensés lors de la neuvième édition du prix de l'Audace, le 29 novembre 2010, à l'École militaire. Coup de projecteur sur ces acteurs de terrain, primés pour leurs solutions utiles lors d'interventions en opérations extérieures et au quotidien.

les lauréats du prix de l'Audace 2010

DOMINIQUE ET RODOLPHE, DU GIGN, ET LEUR SIMULATEUR D'ENTRAÎNEMENT AU TIR DE PRÉCISION

Pour pouvoir s'entraîner au tir de précision en dehors de leur activité de service, Dominique et Rodolphe, adjudant et lieutenant du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), ont créé le logiciel de simulation Impact (Imagerie pratique d'aide à la construction du tir). En partenariat avec la société BT & Partners Stivabak, les gendarmes ont développé cet outil d'entraînement utilisable sur tout type d'ordinateur personnel. L'objectif est d'ajuster un tir de précision en prenant en compte tous les paramètres : condition météorologique, luminosité, topographie, type d'arme, munition, distance, cible fixe, mobile, etc. Le croisement de ces critères provoque des situations qui nécessitent des appréciations rapides et des réflexes de réglage.

L'INGÉNIEUR DGA THIERRY VAILLANT ET SON DÉTECTEUR PORTATIF DE CONTRÔLE MAGNÉTIQUE

Travaillant sur les questions de mesures magnétiques à la Direction générale de l'armement à Brest, Thierry s'est intéressé au problème du déclenchement de mines lié à l'aimantation des équipements des plongeurs. Les tests effectués en laboratoire pour valider l'utilisation de leur matériel lourd et encombrant ne prennent pas en compte toutes les modifications et altérations auxquelles ils sont soumis. Pour prolonger ces tests, il a donc mis au point un détecteur portable, le Matrack (*Magnetic Anomaly Tracker*), qui permet l'autocontrôle d'un plongeur muni de tout son équipement avant d'entrer dans l'eau.





LAURENT DONATIEN ET SON APPAREIL DE CONTRÔLE DU MOTEUR DE MIRAGE 2000

Technicien sur Mirage 2000 à l'Atelier industriel de l'aéronautique (AIA) de Bordeaux, Laurent a mis au point un ingénieux système de contrôle du moteur. C'est à la suite du dysfonctionnement d'un roulement à billes du régulateur principal du moteur qu'il s'est penché sur le problème. Conçue et mise en œuvre en un temps record, sa solution a permis d'améliorer la logistique tout en établissant une étape préalable au contrôle technique. Grâce à l'utilisation d'un endoscope médical, il lui est en effet possible de vérifier l'état général du régulateur à l'échéance des 1 800 heures de vol. Auparavant, une immobilisation de l'appareil pour démontage était indispensable. Ce contrôle intermédiaire permet donc de prolonger la durée de vol de l'appareil en toute sécurité. L'économie réalisée s'élève à près de 3 millions d'euros pour un investissement initial de 4 000 euros. Cette initiative personnelle est devenue une procédure standardisée par l'armée de l'Air.

PREMIER MAÎTRE JEAN-MICHEL RAYNAL ET SON ATTELLE RÉFRIGÉRÉE

Marin-pompier à Brest, Jean-Michel s'est trouvé fort démuni lors de sa première intervention sur un accident entre un deux-roues et une voiture. Avec son équipement d'urgence, il n'avait pu ni stocker la jambe sectionnée du motard, ni prendre en charge sa mutilation. Depuis, il a conçu R-Atelle dont le jeu de mot subtil se réfère à l'initiale de son nom et son procédé qui fonctionne à l'air comprimé. Son invention permet désormais de conserver entre 0 et 5 °C un membre amputé d'environ un mètre d'envergure et de le transporter. Il s'agit d'un matelas pneumatique double, gonflable grâce à deux minicompresseurs. Il maintient au froid d'un côté et résiste aux chocs de l'autre. L'ensemble est mis à disposition dans un sac de voyage. Cette innovation a valu au marin-pompier la médaille d'or du concours Lépine.

Le prix de l'Audace

Décerné tous les deux ans par la Fondation Maréchal-Leclerc-de-Hauteclocque, ce prix récompense d'ingénieurs militaires et civils de la défense pour leur recherche et la réalisation d'inventions utiles à l'institution. La Mission pour le développement de l'innovation participative (MIP) organise l'événement avec le soutien de la Direction générale de l'armement (DGA). L'état-major des armées (EMA), les trois armées, la gendarmerie, la DGA et le Secrétariat général pour l'administration (SGA) présélectionnent chacun trois dossiers significatifs. À partir de ces propositions, un jury élit pour chaque entité un projet qui est primé à hauteur de 2 500 euros.

Renseignements sur :

<http://www.defense.gouv.fr/dga/liens/mission-innovation>





CHRISTOPHE SOUILLOT ET DOMINIQUE CATHELINEAU ET LEUR KIT DE VISION NOCTURNE POUR MITRAILLEUSE

Les récents Retours d'expériences (Retex) ont montré la difficulté du tir nocturne de la mitrailleuse 12,7 mm du Véhicule de l'avant blindé (VAB). En réponse à une demande de l'état-major des armées, Christophe et Dominique, ouvriers d'État du Service technique de l'armée de terre (Stat) de Versailles, ont travaillé à son amélioration. La tourelle a été équipée d'une caméra thermique dont l'image est projetée en direct sur une jumelle rattachée au casque du tireur. Ce kit de vision nocturne (KNV 12,7) permet de tirer de nuit sans se faire repérer. Il équipera les forces en Afghanistan d'ici fin 2011.



LE MÉDECIN OLIVIER CASTAGNA ET SON SYSTÈME D'HYDRATATION DES PLONGEURS

Travaillant au profit des forces évoluant en « environnements extrêmes » au sein de l'Institut de recherche biomédicale des armées (Irba) à Toulon, Olivier a remarqué que la durée croissante des opérations sous-marines rendait problématique le manque d'hydratation des plongeurs en immersion. C'est pourquoi il a créé le Cavadhyst, système constitué d'une poche d'eau amovible reliée à l'embout buccal par un tuyau muni d'une valve antiretour. Cette innovation technique devrait bientôt équiper l'ensemble des plongeurs.

Vous préparez un examen
ou un concours

DU MINISTÈRE DE LA
DÉFENSE ?



Personnels
militaires et civils :
Armée de terre,
Armée de l'air,
Marine nationale,
Gendarmerie
nationale,
Services
communs...

www.revue-d-etudes.fr
Tél. : 01 57 14 05 70

Formule classique ou
e-learning au choix

Faites confiance à la Revue d'Etudes qui organise ces préparations
à distance depuis près de 100 ans !



20 rue de l'Arcade 75008 Paris
contact@revue-d-etudes.fr



Vous préparez le concours 2011

D'INSPECTEUR DE LA SÉCURITÉ
DE DÉFENSE OU DE LA SÛRETÉ
NAVALE ?



**AUGMENTEZ VOS CHANCES
DE RÉUSSIR EN SUIVANT NOTRE
PRÉPARATION**

Formule classique ou e-learning au choix

www.revue-d-etudes.fr
Tél. : 01 57 14 05 70

**Début des cours
en mars 2011**

Les cours par correspondance de la Revue d'Etudes, partenaire du Ministère
de la Défense depuis près de 100 ans, vous mèneront au succès !



20 rue de l'Arcade 75008 Paris
contact@revue-d-etudes.fr



L'ALBUM
PHOTOGRAPHIQUE
DE LA
MISSION
ARCHAND



PLUS DE 300 PHOTOS INÉDITES

ecpa  d
BOUTIQUE

Disponible sur www.boutique.ecpad.fr



YANN LE JAMTEL/MICHEL RIEHL/ECPAD

② **Février 1991, la division Daguet investit la ville d'Al Salman (Irak)**

Le 17 janvier 1991 débute l'opération « Tempête du désert » par une vaste campagne aérienne. Une coalition internationale, sous mandat de l'Organisation des Nations unies (résolution 678), attaque l'Irak de Saddam Hussein pour le contraindre à retirer ses troupes qui ont envahi le Koweït en août 1990. La France y participe avec les 17 000 hommes de la division Daguet. Le 26 février, les troupes françaises investissent la ville d'Al Salman en Irak.

Des principes contre les aléas

Le premier principe semble bien être celui de la surprise, censé accorder un avantage immédiat sur l'adversaire. Il apparaît notamment au XIII^e siècle av. J.-C. en Egypte, dans le poème qui relate la victoire de Ramsès II à la bataille de Qadesh, et traverse toute l'Histoire, jusqu'à la dernière édition du *Field Manual* de l'US Army.

Mais ce principe, qui existe comme comportement dans le monde animal, ne suffit pas à fonder un art de la guerre. Celui-ci commence avec ce qui

deviendra le principe de concentration des forces, lorsqu'on renonce à chercher la décision en lançant deux masses l'une contre l'autre, avec l'idée selon laquelle, en concentrant des combattants sur un point du dispositif adverse, on obtient une supériorité de fait sur ce point qui, s'il cède, pourra diffuser une panique qui amènera la désagrégation de la formation adverse. C'est ce que

pratiquèrent systématiquement les Romains de la République en visant le centre du dispositif ennemi. Ils apprirent à leurs dépens, face à Hannibal, qu'on pouvait aussi emporter la décision par les ailes. Ils apprirent aussi, en cette occasion, ce qu'il en coûte de concentrer l'ensemble de ses forces sur un point : on y perd sa liberté d'action. Les leçons grecques avaient été oubliées. Ce principe de liberté d'action se trouve explicitement dans Xénophon, et le Thébain Epaminondas, aux batailles de Leuctres et Mantinée (371 et 362 av. J.-C.), n'avait concentré qu'une partie de ses troupes contre la phalange spartiate, laissant une aile refusée prête à intervenir.

Extension du domaine du principe

De telles précautions sont à l'origine du principe d'économie des forces, aujourd'hui présent dans toutes les doctrines occidentales, selon lequel il convient de distribuer ses moyens selon des objectifs hiérarchisés. Un principe digne de ce nom doit comporter un degré suffisant d'universalité. Celui de concentration des forces n'est donc pas une règle absolue, et la doctrine française parle aujourd'hui de concentration des efforts. De même, lorsque les doctrines américaines, britanniques et russes placent l'offensive au rang de principe, celui-ci ne revêt aucun caractère universel puisqu'il existe bien évidemment des situations où il faut se résoudre à la défensive. Il ne s'agit alors que d'inciter à privilégier un mode d'action. La tendance actuelle, issue des leçons des guerres asymétriques, élargit les principes de guerre aux domaines éthiques et à la gestion de l'information, tant il est vrai qu'on peut perdre une guerre – c'est-à-dire se retirer d'un théâtre sans avoir atteint son but de guerre – si l'on n'a pas réussi à conquérir sa propre opinion publique. ■

Dégager des règles d'action intangibles pour réduire le caractère aléatoire de la guerre préoccupe les stratèges depuis l'Antiquité. Où il apparaît pourtant que ces règles changent, selon le temps ou le lieu...

Les premières civilisations, confrontées à la guerre, l'ont rapidement perçue comme un lieu d'incertitude, soumis au caprice des dieux et aux revers de la Fortune. On a alors cherché, dans les manières de mettre en œuvre les armées, des procédés fiables, des *invariants* capables d'atténuer ce caractère aléatoire et de devenir matière à enseignement. Ce fut notamment le cas en Chine, en Grèce et à Rome. Ces invariants ont été formulés de différentes façons, à travers des récits, des préceptes, des maximes, avant d'être ramassés sous la forme de principes.

La surprise, depuis Ramsès II

« Principe » vient du latin *princeps*, qui signifie à la fois « commencement » – le fondement d'un raisonnement – et « commandement » – par abstraction, ce qui ordonne la pensée et doit s'imposer à elle. Le terme apparaît dans le domaine militaire au XVI^e siècle, en liaison avec l'essor des sciences et techniques à la Renaissance. Avant d'exister sous une forme rationnelle, ces règles d'action ont été consciemment mises en œuvre et évoquées dans divers registres littéraires.



DOMINIQUE VIOLA/DICOD

THIERRY WIDEMANN
chargé d'études à l'Institut de recherches
stratégiques de l'École militaire (IRSEM).

EN PATROUILLE



AVEC...

Au gré de photos renversantes, les textes de l'auteur guideront les lecteurs passionnés d'aviation dans les

coulisses des plus grands meetings aériens. Journaliste et photographe spécialisé en aéronautique, Henri-Pierre Grolleau s'est intéressé dans cet ouvrage à la voltige aérienne, discipline aussi rigoureuse que spectaculaire, érigée en art par des grands noms tels que les Cartouches Dorés, le Breitling Jet Team, les Black Seahawks de la Royal Navy et, bien sûr, la Patrouille de France.

Henri-Pierre Grolleau, Marines Editions, 192 p., 55 €

L'OPÉRATION HARPIE EN IMAGES

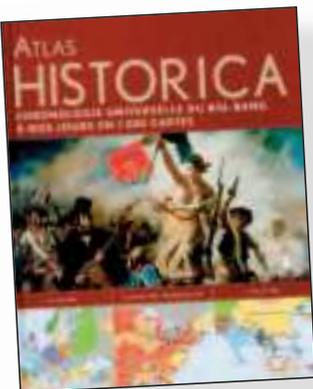


L'état-major des armées vous propose désormais de retrouver régulièrement dans votre magazine un poster illustrant l'engagement des forces déployées en opération.

Ce mois-ci, l'opération Harpie, mission intérieure de lutte contre l'orpaillage clandestin, est mise à

l'honneur dans le viseur des photographes de la Défense. Immersion dans la jungle guyanaise.

ATLAS HISTORICA, chronologie universelle du big bang à nos jours en 1 200 cartes



Encyclopédie de référence, *Atlas Historica* retrace l'histoire des civilisations passées et présentes grâce à une cartographie riche, précise et facile à consulter. Ses 1 200 cartes en couleurs, toutes étayées de chronologies explicatives, de notices et de glossaires détaillés, mettent en lumière les événements, les cultures, les religions, les systèmes étatiques, l'économie, la politique et les conflits qui ont marqué toutes les

époques de l'humanité, de la préhistoire à nos jours. Un ouvrage complet, précis et captivant.

Collectif, Editions Place des Victoires, 512 p., 39,95 €

70 ANS D'AVIONS À RÉACTION

1939 marque la naissance du premier moteur à réaction. Une invention qui, depuis, a fait bien du chemin. A la fois très documenté, original et accessible, cet ouvrage fait la part belle à l'évolution de la technique, sans laquelle l'aventure humaine de l'aviation ne fascinerait pas autant de personnes à travers le monde. Ancien ingénieur, spécialiste des sonars pour un grand groupe d'électronique militaire, l'auteur se passionne depuis toujours pour l'aéronautique et son histoire.

Patrice Guerre-Berthelot, Marines Editions, 112 p., 35 €



IL ÉTAIT UNE FLOTTE POUR LES PHARES



Jean-Christophe Fichou est historien spécialiste des phares de France et a déjà écrit plusieurs ouvrages sur le thème des phares et balises. Il publie chez Marines Editions ce bel ouvrage sur les baliseurs océaniques, les bateaux-feux et autres vedettes de ravitaillement des phares. Toute une flotte qui a participé depuis 1835 à l'épopée de la sécurisation des côtes françaises et qui, aujourd'hui, face à l'intensification du trafic maritime, poursuit sa modernisation.

Jean-Christophe Fichou, Marines Editions, 156 p., 35 €

AU SERVICE DES TSARS, La garde impériale russe, de Pierre le Grand à la révolution d'Octobre

Cet ouvrage a été publié à l'occasion de l'exposition « Au service des tsars » présentée à Paris d'octobre à janvier 2011. Tenues impériales, scènes de la vie de cour et du champ de bataille, armes et objets d'art sont mis à l'honneur pour faire revivre l'histoire de cette unité de prestige créée par Pierre le Grand, glorifiée par Tolstoï, et qui resta intimement liée à l'histoire de la Russie.

Somogy-Editions d'Art, 223 p., 29 €

